UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

LE TERRORISME SELON WALZER: UNE ÉVALUATION CRITIQUE

MÉMOIRE PRÉSENTÉ COMME EXIGENCE PARTIELLE DE LA

MAÎTRISE EN PHILOSOPHIE

PAR
MARILYNE LEBEL

Table des matières

| INTRODUCT | ION | 1 |
|---------------|--|----|
| PARTIE I : UI | NE DÉFINITION DU TERRORISME | 3 |
| 1.1. LA | DÉFINITION DE WALZER | 3 |
| 1.1.1. | La tuerie intentionnelle | 3 |
| 1.1.2. | Le caractère aléatoire | 4 |
| 1.1.3. | L'innocence des victimes | 4 |
| 1.1.4. | L'objectif : générer une peur persuasive | 6 |
| 1.2. EXA | MEN CRITIQUE DES QUATRE ÉLÉMENTS DE LA DÉFINITION | 9 |
| 1.2.1. | Tuerie intentionnelle | 9 |
| 1.2.2. | Le caractère aléatoire | 10 |
| 1.2.3. | L'innocence des victimes | 13 |
| 1.2.4. | L'objectif : générer une peur persuasive | 16 |
| 1.3. MIS | SE À L'ÉPREUVE DE LA DÉFINITION | 16 |
| 1.3.1. | Exemples utilisés par Walzer | 17 |
| 1.3.2. | Exemples classiques d'attentats terroristes | 24 |
| 1.3.3. | Exemples d'attaques ou attentats plus récents ou demandant à être analysés | 30 |
| 1.4. DÉF | INITION LARGE OU ÉTROITE DU TERRORISME ? | 44 |
| PARTIE II : L | ES EXCUSES DU TERRORISME | 47 |
| 2.1. DIF | FÉRENCE ENTRE DÉFENDRE ET EXCUSER | 47 |
| 2.2. PRE | MIÈRE EXCUSE: LE TERRORISME EST UN DERNIER RECOURS | 50 |
| 2.2.1. | Présentation de l'excuse | 50 |
| 2.2.2. | Position de Walzer | 51 |
| 2.2.3. | Analyse critique de la position de Walzer | 56 |
| 2.3. DEL | JXIÈME EXCUSE: LE TERRORISME EST LA SEULE OPTION ENVISAGEABLE | 59 |
| 2.3.1. | Présentation de l'excuse | 59 |
| 2.3.2. | Position de Walzer | 61 |
| 2.3.3. | Analyse critique de la position de Walzer | 64 |
| 2.4. Tro | DISIÈME EXCUSE: LE TERRORISME À LA DÉFENSE DES PLUS FAIBLES | 68 |
| 2.4.1. | Présentation de l'excuse | 68 |
| 2.4.2. | Position de Walzer | 69 |
| 2.4.3. | Analyse critique de la position de Walzer | 71 |
| 2.5. Qu | ATRIÈME EXCUSE: LE TERRORISME EST UN RECOURS UNIVERSEL | 83 |
| 2.5.1. | Présentation de l'excuse | 83 |
| 2.5.2. | Position de Walzer | 86 |
| 2.5.3. | Analyse critique de la position de Walzer | 88 |
| CONCLUSIO | N | 91 |
| BIBLIOGRAP | PHIE | 94 |

INTRODUCTION

De nos jours, le terrorisme fait souvent la une des médias. Depuis le début du millénaire, nous sommes témoins d'une montée inquiétante des actes terroristes perpétrés à travers le monde, et cela bien que ce type de violence ne soit pas nouveau. Il est clair aujourd'hui que les terroristes semblent plus près de nous que jamais auparavant : dans les aéroports, les rues, les cafés, les parcs, les églises, les écoles... que ce soit au milieu d'un rassemblement religieux ou d'un festival, dans un petit établissement ou dans un grand stade, dans un contexte de guerre ou dans un pays pacifique... nul ne semble être à l'abri d'une attaque à la bombe ou d'une fusillade.

Une chose est certaine, le terrorisme est au cœur de l'actualité. C'est une menace réelle, inquiétante et près de nous, mais ce n'est pas la seule raison pourquoi on doit s'y intéresser. Il faut clairement chercher comment combattre le terrorisme, mais on doit d'abord en comprendre les origines : ce que c'est, comment il survient et ce qui pousse les terroristes à agir.

La pensée de Michael Walzer représente, à mon avis, une fondation solide pour comprendre le phénomène du terrorisme. D'abord, parce qu'il est difficile de parler du terrorisme sans parler d'éthique, de politique et, bien entendu, de guerre. Ce sont là de grands thèmes philosophiques pour lesquels Walzer a beaucoup contribué. Sa plus grande contribution, *Just and Unjust Wars*, demeure aujourd'hui un incontournable en philosophie politique, sur le sujet de la guerre juste tout particulièrement. Il faut savoir que malgré son dévouement à des sujets graves, Walzer prône toujours une approche pacifique axée sur la tolérance.

La pensée de Walzer représente également un excellent point de départ sur la question du terrorisme parce qu'elle est l'une des plus élaborée sur le sujet. En 2004, Walzer publie *Arguing about War*, un recueil de textes consacrés au terrorisme et à des sujets connexes. Dans cet ouvrage, Walzer

aborde des questions substantielles, telles que « Qu'est-ce que le terrorisme ? », « D'où provient-il ? », « Qui est-ce qui l'utilise comme stratégie ? », « Peut-on excuser le terrorisme ? » et « Comment peut-on le combattre ? » En proposant des réponses actuelles à ces questions, Walzer brosse un portrait global du terrorisme d'aujourd'hui : ce qu'il est et comment on doit y réagir.

L'objectif de ce mémoire n'est pas d'étaler l'entièreté de la pensée de Walzer à propos du terrorisme, mais plutôt d'offrir un regard critique sur deux points principaux de sa théorie : la définition du terrorisme et les excuses au terrorisme. Ces deux points sont discutés principalement dans les deux ouvrages de Walzer cités ci-haut, *Arguing about War* et *Just and Unjust Wars*.

La première partie de ce mémoire présente en détails la définition du terrorisme de Walzer, notamment en expliquant et en évaluant les quatre critères qu'elle exige. Mon analyse critique de la définition de Walzer se présente sous la forme d'une mise à l'épreuve : nous verrons si elle résiste bien aux cas passés et actuels de terrorisme.

La deuxième partie présente les quatre grandes excuses du terrorisme, telles qu'expliquées et critiquées par Walzer. Il faut savoir qu'à son avis, le terrorisme ne doit jamais être excusé. C'est pourquoi il consacre un chapitre entier d'*Arguing about War* à tenter de détruire ces excuses. Nous verrons en détails sur quoi se fondent ces excuses, la critique qu'en fait Walzer, et s'il est possible de vérifier ce qu'il affirme. Afin de mettre les réfutations de Walzer à l'épreuve, j'ai choisi de les comparer à des cas réels ou de le comparer à d'autres auteurs qui ont traité des mêmes questions. J'ai choisi les textes de Nicholas Fotion, Thomas Nagel et Richard English en guise de complément, ou d'opposition, à ce que dit Walzer. À la fin de chaque excuse, je tente de déterminer la bonne position à adopter.

PARTIE I : UNE DÉFINITION DU TERRORISME

1.1. LA DÉFINITION DE WALZER

«Terrorism is the random killing of innocent people, in the hope of creating pervasive fear¹». Voilà la définition du terrorisme que Walzer donne au tout début de son article *Terrorism and Just War*. Cette définition, courte à première vue, contient pourtant quatre éléments essentiels : une tuerie intentionnelle, à caractère aléatoire, des victimes innocentes et l'objectif de générer une peur persuasive. Ces critères doivent ultimement servir à distinguer l'acte terroriste de toute autre forme de violence. La diversité des cas réels exige que cette définition soit précisée davantage, une tâche à laquelle Walzer s'attarde dans un bon nombre de ses textes. Dans un premier temps, je présenterai ces quatre éléments définitionnels du terrorisme et les précisions que Walzer y apporte. Ensuite, à la section suivante, je procéderai à un examen critique de chacun de ces éléments.

1.1.1. La tuerie intentionnelle

L'outil premier du terrorisme est la violence délibérée dans le but précis de blesser ou tuer. En d'autres mots, les victimes de telles attaques ne sont pas tuées de manière accidentelle, bien au contraire : l'objectif principal des attentats terroristes est de tuer le plus grand nombre de personnes possible, tout simplement. Les morts qui résultent de telles attaques ne sont donc pas les dommages collatéraux d'actions orientées vers d'autres objectifs².

¹ WALZER, Michael. "Terrorism and Just War." *Philosophia*, vol. 34, no. 1, 2006, pp. 3-12.

² WALZER, Michael. De La Guerre Et Du Terrorisme. Traduction de Camille Fort, Bayard, 2004.

1.1.2. Le caractère aléatoire

Les deux éléments clés de la définition de Walzer sont le caractère aléatoire et l'innocence des victimes. La combinaison de ces deux caractéristiques est propre au phénomène du terrorisme. Les actes terroristes présentent un caractère aléatoire parce qu'ils frappent à l'aveugle à l'intérieur d'un groupe choisi. Les victimes, quant à elles, ne sont pas *choisies* dans leur individualité : n'importe quelle personne, dès qu'elle appartient au groupe ciblé par l'organisation terroriste, peut faire l'objet d'une attaque. Lorsque le meurtre frappe au hasard, personne ne peut se sentir en sécurité. Une vulnérabilité universelle, c'est là précisément ce que le terrorisme cherche à produire³ :

Si l'on cherche à répandre la peur, et à la faire durer, il n'est pas souhaitable de tuer des personnes déterminées, qui sont liées de quelque façon à un régime, un parti ou une politique. La mort doit frapper, au hasard, des individus Français ou Allemands, des protestants irlandais ou des juifs, simplement parce que ce sont des Français ou Allemands, des protestants irlandais ou des juifs⁴.

Ces victimes sont des personnes innocentes, qu'on pourrait qualifier de « gens ordinaires », qui ne se connaissent généralement pas entre elles. Les attaques terroristes sont donc indiscriminées : elles éclatent à l'intérieur d'un groupe d'innocents et les tuent au hasard.⁵

1.1.3. L'innocence des victimes

Walzer affirme que les positions morales divergentes face au phénomène du terrorisme sont souvent issues d'une mauvaise compréhension de cette *innocence* des victimes. Pour bien comprendre le sens qu'il lui donne, Walzer s'inspire de la définition qu'en donne la *Théorie de la Guerre Juste*⁶.

³ WALZER, Michael. "Terrorism and Just War." *Philosophia*, vol. 34, no. 1, 2006, pp. 3-12, page 6.

⁴ WALZER, Michael. *Guerres Justes Et Injustes : Argumentation Morale Avec Exemples Historiques.* Traduction par Simone Chambon et Anne Wicke, Gallimard, 2006. *Folio Essais*, page 362.

⁵ WALZER, Michael. De La Guerre Et Du Terrorisme. Traduction par Camille Fort, Bayard, 2004, pages 80-81.

⁶ Walzer développe sa propre théorie de la guerre juste dans l'ouvrage suivant :

Dans un contexte de guerre, les innocents sont les civils, hommes, femmes et enfants, qui ne sont pas engagés dans l'effort de guerre. Ce sont les non-combattants, au sens militaire et politique du terme. Le contraire des innocents ne sont donc pas les coupables, mais plutôt les gens engagés de manière effective dans le conflit. Le peuple d'un État en guerre ne peut donc pas être ciblé collectivement par des attaques ennemies parce que les civils ne sont pas responsables des décisions de leur gouvernement, même s'ils sont en accord avec celles-ci. Les attaques doivent plutôt viser les gens qui sont activement impliqués dans le combat, ceux qu'on qualifie d'engagés, et ces gens sont les soldats. Dès que le conflit éclate, une armée peut légitimement attaquer les soldats de la partie adverse, et pas seulement ceux qui figurent à la ligne de front. En effet, les soldats n'existent que pour la guerre, ils sont entraînés pour cette seule fonction et ensemble, ils représentent une menace réelle.

Les civils, eux, ne sont pas là pour servir la guerre. Les rôles qu'ils jouent à l'intérieur de leur société varient selon les types de professions ou d'implications sociales. Ce qu'il faut en retenir, c'est que ce groupe de civils ne représente en aucun cas une menace comparable à celle d'une armée, ils sont innocents. C'est précisément pour cette raison que la *Théorie de la Guerre Juste* insiste sur l'immunité des civils. Cette immunité a deux dimensions, une *collective* et une *individuelle*. L'immunité collective est celle du groupe social ou politique, avec ses convictions, qui donne un sens à un peuple et sa culture. L'immunité individuelle est celle des individus à l'intérieur de ce groupe. Or, les organisations terroristes attaquent ces deux dimensions de l'immunité des civils :

They devalue not only the individuals they kill but also the group to which the individuals belong. They signal a political intention to destroy or remove or radically subordinate these people individually and this 'people' collectively⁷.

-

WALZER, Michael. *Guerres Justes Et Injustes : Argumentation Morale Avec Exemples Historiques.* Traduction par Simone Chambon et Anne Wicke, Gallimard, 2006. *Folio Essais.*

⁷ WALZER, Michael. "Terrorism and Just War." *Philosophia*, vol. 34, no. 1, 2006, page 5.

L'innocence est donc comprise comme le fait d'être non engagé dans le combat, que ce soit en tant que groupe social ou individu. La particularité des actes terroristes réside dans le fait que les victimes font partie des innocents ; ce groupe qu'on doit nécessairement immuniser de toute forme de violence, et ce au nom de la *justice*.

Afin de mieux comprendre le rôle que joue l'innocence des victimes dans la définition du terrorisme, Walzer donne l'exemple de l'avion qui s'est écrasé sur le Pentagone le 11 septembre 2001, à Washington. Le Pentagone est le quartier général du département de la Défense des États-Unis, il est opéré par des membres de l'organisation militaire. Ainsi, si nous enlevions les passagers innocents à l'intérieur de l'avion qui s'est écrasé, l'attaque du Pentagone ne pourrait pas être qualifiée d'acte terroriste⁸. Elle devrait plutôt être considérée comme une attaque militaire.

1.1.4. L'objectif : générer une peur persuasive

Les organisations terroristes servent toujours une cause politique, religieuse, culturelle, etc. Le dernier critère cible le moyen utilisé par les terroristes pour atteindre leur objectif : utiliser la peur comme levier de persuasion. Il est important de comprendre que, selon Walzer, les deux éléments (la peur et la persuasion), doivent inévitablement venir ensemble. Ils forment un seul et même critère de définition. On peut très bien imaginer qu'il est possible de persuader d'une autre façon que par la peur, comme il est aussi possible de faire peur à quelqu'un sans vouloir le persuader, mais ce qui distingue particulièrement le terrorisme des autres types de violence, c'est l'usage de la terreur comme outil de persuasion ou de négociation.

Les terroristes sont d'abord des militants extrémistes qui ont choisi une stratégie pour véhiculer leur message aux dirigeants politiques d'une population. Ils combattent par la violence dans le but de briser

⁸ FLÜKIGER, Jean-Marc. " A Discussion with Michael Walzer." *Terrorisme.net*, 2006, <u>2006 Walzer english</u> (terrorisme.net).

6

le moral et la force de cette population, et ultimement généraliser un sentiment de peur à l'intérieur de celle-ci. C'est là une manière indirecte de négocier avec les représentants politiques d'un peuple :

The innocent people targeted are the people this government is supposed to protect, and the message is that they will be at risk until the government surrenders or withdraws or concedes some set of demands⁹.

Le terrorisme est donc une stratégie civile, dépourvue d'esprit militaire : il cherche à éviter l'engagement direct avec le gouvernement ou l'armée en visant plutôt les populations civiles. L'objectif n'est pas de faire capituler la partie adverse, mais plutôt de forcer les dirigeants politiques d'une nation à répondre à des demandes¹⁰.

Il s'agit là d'une définition qui convient davantage au terrorisme qu'on pourrait qualifier d'idéologique, qui est le type le plus courant de nos jours. C'est celui pratiqué par les mouvements de libération nationale ou révolutionnaire. Walzer donne l'exemple de l'armée républicaine irlandaise (IRA), le Front de libération nationale (FLN) en Algérie et l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), mais nous pourrions y ajouter Al-Qaïda et l'État Islamique, deux groupes terroristes beaucoup plus actifs de nos jours. Toutes ces organisations procèdent de la même manière : ils terrorisent une population pour faire passer un message aux dirigeants politiques.

La méthode exacte peut varier selon les types de terrorisme. Par exemple, il existe un terrorisme d'État selon Walzer. Ce type de terrorisme se distingue sur un point : il est pratiqué par des dirigeants politiques envers leur propre peuple. La peur n'en demeure pas moins persuasive, elle sert à détruire tout risque d'opposition politique à l'avance. Walzer donne l'exemple du régime de terreur instauré en Argentine de 1976 à 1983, où de nombreux civils furent assassinés pour avoir été considérés *subversifs*

_

⁹ WALZER, Michael. "Terrorism and Just War." *Philosophia*, vol. 34, no. 1, 2006, page 5.

¹⁰ WALZER, Michael. *Guerres Justes Et Injustes : Argumentation Morale Avec Exemples Historiques.* Traduction par Simone Chambon and Anne Wicke, Gallimard, 2006. *Folio Essais*, page 363.

par la Junte. Aujourd'hui, le dirigeant Kim Jong-un en Corée du Nord semble reproduire le même régime de terreur, notamment en emprisonnant et assassinant des gens pour des motifs similaires à ceux jadis revendiqués par l'Argentine, ou par simple conviction personnelle¹¹.

Il y a aussi le terrorisme de guerre, où l'objectif est de forcer un gouvernement ennemi à capituler en tuant le plus grand nombre possible de sa population civile. Encore une fois, l'objectif est de convaincre la partie adverse par la peur. Le bombardement nucléaire d'Hiroshima par les États-Unis pendant la Seconde Guerre mondiale illustrerait parfaitement, selon Walzer, cet exemple¹². C'est aussi la méthode que semble utiliser Vladimir Poutine dans sa quête d'invasion de l'Ukraine : les villes et la population civile ont été, à plusieurs reprises, les cibles de l'armée russe¹³.

Ce que l'on doit retenir de ce quatrième critère définitionnel, c'est qu'un acte terroriste utilise toujours la terreur pour servir une cause (politique, sociale, religieuse, ethnique, culturelle, etc.). Le contenu de cette cause n'est pas important pour la définition; il peut être légitime, il peut même sembler être juste, ou il peut être tout à fait déraisonnable, voire absurde. Ce qui doit être observé pour atteindre le critère de la peur persuasive, c'est la combinaison de la peur comme moyen et motif de persuader. On peut alors comprendre qu'un tueur solitaire qui tire sur une foule générera certainement une grande peur, mais s'il n'a pas d'objectif ou de cause autre que de *faire peur*, alors on ne peut pas parler d'acte terroriste. C'est le cas, par exemple, du tireur fou qui mitrailla une foule du haut d'un immeuble à Las Vegas en 2017. Nous analyserons plus en détails les quatre éléments de la définition dans la partie 1.2.

_

¹¹ "North Korea 2013." *Annual Report*, Amnesty International, May 23 2013. <u>Annual Report: North Korea 2013</u> (amnestyusa.org).

¹² WALZER, Michael. *Guerres Justes Et Injustes : Argumentation Morale Avec Exemples Historiques.* Traduction par Simone Chambon and Anne Wicke, Gallimard, 2006. *Folio Essais*, page 456.

¹³ The Associated Press. "Multiple Ukrainian Cities Targeted as Russia Unleashes Biggest Attacks in Months." CBC News, October 10 2023. <u>Multiple Ukrainian cities targeted as Russia unleashes biggest attacks in months | CBC News.</u>

1.2. EXAMEN CRITIQUE DES QUATRE ÉLÉMENTS DE LA DÉFINITION

1.2.1. Tuerie intentionnelle

Lorsque Walzer indique que le terrorisme implique toujours une tuerie intentionnelle, on comprend que sa définition demande qu'un acte réel de violence ait été posé. Cet acte de violence, selon la définition de Walzer, c'est le meurtre, et il doit avoir été accompli. Or, on peut se demander si le terrorisme doit absolument faire l'usage de violence réelle, ou si seule la menace d'en faire usage peut compter ?¹⁴

Walzer exclut donc de la définition du terrorisme les menaces de violence qui, pourtant, peuvent aussi servir à terroriser une population. C'est ce que défend Robert E. Goodin, lorsqu'il définit le terrorisme comme étant « *a political tactic, involving the deliberate frightening of people for political advantage.* ¹⁵» En d'autres mots, pour Goodin, on peut parler de terrorisme dès qu'un acte, qu'il soit violent ou non, soit commis pour produire une peur persuasive chez une population. Bien entendu, les actes de violence euxmêmes sont inclus dans la définition de Goodin, mais celle-ci considère aussi les menaces, les avertissements, et tout autre acte susceptible d'intimider, comme pouvant être utilisé par les terroristes. De cette manière, la définition du terrorisme se concentre moins sur la forme que prend la violence, mais davantage sur les motifs derrière les actes : terroriser les gens pour en tirer un avantage politique. On peut aussi imaginer, en continuation avec l'alternative de Goodin, que la violence d'un acte terroriste pourrait cibler autre chose que la vie ou le corps des victimes ¹⁶. Par exemple, les attaques ou les menaces pourraient être dirigées vers des biens matériels, une propriété, des animaux, un musée, une statue, etc. Si on considère que la destruction ou la menace de la destruction de ces choses est suffisante pour générer

¹⁴ PRIMORATZ, Igor. "Terrorism." *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*, edited by Edward N. Zalta, 2015.

¹⁵ GOODIN, Robert E. What's Wrong with Terrorism? Polity, 2006. Cité par Primoratz.

¹⁶ PRIMORATZ, Igor. "Terrorism." The Stanford Encyclopedia of Philosophy, edited by Edward N. Zalta, 2015.

un sentiment de terreur chez la population, alors il peut s'agir d'un acte terroriste. Le terrorisme pourrait ainsi se manifester de plusieurs manières et ne se limiterait pas à la tuerie intentionnelle proposée par Walzer.

Je crois que la critique de Goodin est pertinente et que Walzer pourrait et devrait l'intégrer à sa définition. De cette façon, le critère de la tuerie intentionnelle pourrait être élargi pour inclure également les menaces de violence ainsi que toute action pouvant faire du mal à une population (destruction de biens, blessures, etc.) La critique de Goodin ne doit pas être vue comme une opposition à Walzer. En effet, les exemples apportés par Goodin semblent compatibles avec le reste de la théorie de Walzer. De cette manière, l'amendement ne change pas la définition du terrorisme. Au contraire, il intègre de nouveaux éléments qui la bonifient.

1.2.2. Le caractère aléatoire

Selon la définition de Walzer, les attaques terroristes sont toujours indiscriminées : les victimes sont choisies au hasard à l'intérieur d'un groupe ciblé. Les personnes tuées sont donc en majeure partie innocentes. L'auteur Shawn Kaplan est d'avis que ce critère définitionnel n'aide pas à préciser ce qu'est le terrorisme, mais le confond davantage avec les autres types de violence. Il croit donc que le caractère aléatoire doit être exclu de la définition du terrorisme.

Pour Kaplan, ce qu'on doit entendre par le *caractère aléatoire* du terrorisme, c'est qu'il ne fait pas de différence entre une cible légitime et une cible non légitime. Lorsque Walzer définit ce qu'est le terrorisme, il précise que c'est un acte de violence qui se caractérise par sa survenance au hasard. Selon lui, l'attaque aléatoire, le fait que les personnes tuées n'aient pas de caractéristiques propres, qu'on ne puisse pas identifier de potentielles victimes, est une manière de procéder propre à la violence des terroristes.

Or, Kaplan affirme que la violence se manifeste souvent de manière aléatoire, surtout en ce qui concerne les crimes de guerre¹⁷. Le caractère aléatoire n'est donc pas une caractéristique propre au type de violence pratiqué par le terrorisme. Par exemple, le nettoyage ethnique est une forme de violence qui tue aussi de manière aléatoire, il en est de même pour les bombardements de villages ou de villes, pour les crimes sexuels et la torture des prisonniers.

Il faut comprendre que le terrorisme est d'abord une sous-catégorie de la violence. L'exercice définitionnel a pour objectif de fournir des critères qui permettront d'isoler le terrorisme des autres types de violence. Lorsque tous les critères sont rencontrés, nous pouvons dire que nous avons affaire à un acte terroriste, et non à un cas de génocide, par exemple. L'argument de Kaplan tente de démontrer que l'inclusion par Walzer du caractère aléatoire dans la définition du terrorisme n'aide pas à le distinguer des autres types de violence. Kaplan est donc d'avis que ce critère n'est pas nécessaire à la définition du terrorisme, et qu'il doit en être exclu.

Maintenant, on doit se demander si Kaplan a raison d'affirmer que le critère du caractère aléatoire est complètement inutile à la définition du terrorisme. Je crois que la position de Kaplan est issue d'une mauvaise compréhension du sens qu'on doit donner au caractère aléatoire des victimes. En effet, Kaplan semble comprendre le caractère aléatoire seulement eu égard aux conséquences d'un acte de violence. Selon lui, on peut souvent affirmer que les victimes d'actes de violence n'ont pas été choisies, mais se sont plutôt retrouvées à la mauvaise place au mauvais moment. En ce sens, certains meurtres ont un caractère aléatoire : on peut s'imaginer une victime qui, marchant seule dans un parc le soir, fut attaquée et tuée sans raison. Pourquoi elle plutôt qu'une autre ? C'est une question de hasard. Pourtant, un meurtre n'est pas un acte terroriste. On peut aussi s'imaginer, au Mexique, une fusillade entre deux cartels qui entraîne

_

¹⁷ KAPLAN, Shawn. "Three Prejudices against Terrorism." *Critical Studies on Terrorism*, vol. 2, no. 2, 2009, pp. 181-199.

la mort, par malchance, de touristes qui passaient par là. Encore une fois, il était impossible de prédire la mort de ces individus, cela est dû au hasard. Pourtant, les fusillades entre cartels de drogue ne sont pas catégorisées d'actes terroristes. Ces exemples démontrent bien que le caractère aléatoire, lorsqu'il est compris au sens des conséquences d'un acte de violence, n'aide pas du tout à distinguer le terrorisme.

En revanche, ce qui distingue clairement le terrorisme des autres types de violence, c'est que ce caractère aléatoire des victimes est intentionnel, contrairement aux situations où les victimes sont plutôt des dommages collatéraux. En effet, tout conflit armé, guerre ou acte de violence risque de provoquer des blessures ou la mort de personnes innocentes; le nombre et l'identité de ces victimes sont aléatoires. Mais à la base, ces morts collatérales n'étaient pas l'objectif de l'attaque. Lorsqu'une armée bombarde une base militaire adverse, elle veut tuer des soldats ennemis, pas les civils qui se trouvent malencontreusement à proximité. La particularité du terrorisme est que l'objectif de l'attaque est précisément de causer le plus de victimes civiles possibles, et oui, encore une fois, l'identité et le nombre des victimes est aléatoire. Mais les terroristes choisissent les endroits et le contexte de leurs attaques dans le but de maximiser ce nombre. Le hasard fait partie de l'intention du terrorisme, pas seulement des conséquences qu'il entraîne. C'est la raison pour laquelle la frappe aléatoire joue un rôle important dans la terreur générée par les actes terroristes. Soyons d'accord, ce qui effraie les populations, c'est de croire que personne n'est à l'abri du terrorisme et que toi, moi, mes parents et mes amis sommes tous des victimes potentielles. Nous savons tous que, pour éviter d'être une victime collatérale d'un acte violent, il suffit parfois de faire attention aux endroits qu'on fréquente, d'éviter de se promener seul le soir ou de demeurer dans des endroits publics et sécuritaires. Sauf que, lorsqu'il est question du terrorisme, on peut croire que rien n'est susceptible de nous protéger.

Si on revient à la critique de Kaplan, on comprend alors qu'il ne semble considérer que le caractère aléatoire au niveau des conséquences d'un acte de violence. En réalité, l'intention de Walzer était plutôt de souligner le caractère aléatoire du terrorisme au niveau de l'intention. D'ailleurs, cette notion

d'intention aide grandement à distinguer l'acte terroriste des autres types de violence. Pour ces raisons, je suis d'avis que la critique de Kaplan, bien qu'intéressante, n'ébranle pas la définition de Walzer.

1.2.3. L'innocence des victimes

Emprunté à la théorie de la guerre juste, le concept d'immunité des non-combattants considère que ces individus, nommés « non-combattants » ou « innocents », doivent impérativement être protégés de toute violence létale ou extrême. Dans un contexte de guerre, cette immunité est perdue lorsqu'une personne est affiliée à une force militaire adverse. Dans un contexte de terrorisme, l'immunité est perdue dès lors qu'une personne est impliquée directement dans le combat ou tenue responsable de l'injustice ou de l'oppression à laquelle les terroristes s'opposent. Si l'affiliation militaire en temps de guerre, ou l'implication directe dans le combat contre les terroristes, peuvent facilement être constatés (il s'agit de statuts plutôt objectifs), la responsabilité, elle, est un statut qui est difficile à évaluer. En d'autres mots, qu'est-ce qui fait en sorte qu'une personne est tenue responsable d'une injustice, à un degré suffisant pour lui faire perdre son immunité ? La réponse peut varier dépendant de la conception de la responsabilité qu'on adopte, soit l'une des deux suivantes : la responsabilité comme critère objectif ou subjectif.

La responsabilité comme critère objectif

Lorsque la responsabilité est comprise comme un critère objectif, c'est qu'elle est étroitement liée à la *Théorie de la guerre juste* et au concept de l'immunité des non-combattants. Selon cette vision, seuls les « membres combattants » peuvent faire l'objet d'attaques au degré de violence assez élevé pour entraîner la mort. Ces gens sont ceux qui, lors d'un combat, représentent un danger réel, tels que les soldats ou les gens activement impliqués dans la force militaire adverse. Lorsqu'il est question de terrorisme, la ligne entre les membres combattants et les non-combattants n'est pas seulement déterminée par l'implication dans le combat, mais aussi par la notion de responsabilité quant à

l'oppression et l'injustice politique. Mais quel est ce degré particulier de responsabilité qui tracera la limite entre un représentant politique qui effectue son travail de manière tout à fait légitime, ou celui qui pose un danger réel ? Quelle est la vraie différence entre un combattant ou un représentant politique innocent, qui devrait alors bénéficier de l'immunité des non-combattants ? La limite précise entre les deux demeure floue.

D'ailleurs, l'auteur Shawn Kaplan ajoute que la responsabilité objective est difficilement applicable dans un contexte de terrorisme politique. Il critique la position de Walzer selon laquelle seuls les membres de la partie adverse qui sont engagés dans le combat peuvent légitimement être attaqués. Dans un contexte de guerre, ce sont les soldats. Toute autre personne qui ne peut pas être identifiée comme un membre concrètement et activement impliqué dans le combat bénéficie de l'immunité des noncombattants, et doit alors être protégée.

En temps de guerre, les membres de l'armée adverse peuvent être attaqués parce qu'ils représentent une menace réelle. En étant armés et entrainés pour la guerre, ce groupe est réellement dangereux pour ses opposants. Or, dans un contexte de terrorisme politique, il n'est pas aussi facile d'identifier ceux qui représentent une telle menace. Le groupe de terroristes ne s'oppose pas à une armée adverse ou à groupe ennemi, mais plutôt à une politique qu'ils jugent injuste et oppressive. Dans ce cas, tout représentant ou supporteur de cette politique peut être identifié comme une menace réelle : les policiers et militaires qui servent le gouvernement, mais aussi tous les gens ordinaires qui encouragent et appliquent la politique. La ligne séparatrice entre les personnes qui font l'objet de l'immunité des noncombattants et celles qui peuvent être légitimement ciblées par des attaques n'est plus si évidente. 18

¹⁸ KAPLAN, Shawn. "Three Prejudices against Terrorism." *Critical Studies on Terrorism*, vol. 2, no. 2, 2009, pp. 181-199.

Lorsque Walzer définit ce qu'est un acte terroriste, il insiste sur le fait que les victimes sont toujours innocentes. Pour préciser ce que l'innocence représente, il emprunte les notions de combattants engagés et de non-combattants à la *Théorie de la guerre juste*. L'objectif de Kaplan est simplement de démontrer que ces notions ne sont pas adaptées au cas du terrorisme, et qu'elles ne peuvent pas être intégrées à la définition de celui-ci.

La responsabilité comme critère subjectif

Selon cette interprétation subjective de la responsabilité des victimes, ce sont les terroristes qui devraient décider eux-mêmes du degré de responsabilité des individus. Ce sont eux qui devraient déterminer si les victimes sont responsables de l'injustice ou de l'oppression contre laquelle ils se battent. Les innocents sont ceux qui ne peuvent pas être tenus responsables, ou du moins, pas suffisamment responsables pour être tués ou démembrés. Notons que la nature de l'injustice ou de l'oppression combattue par les terroristes n'a pas à être réelle, ce sont aussi les terroristes qui devraient décider de cela. Pour juger la responsabilité des victimes, il nous suffirait d'adopter le point de vue des terroristes.

Il est vrai qu'il sera parfois difficile de déterminer objectivement qui sont les responsables d'une injustice, et Kaplan a raison d'affirmer qu'il n'est pas évident de se fonder sur l'immunité des non-combattants pour juger de la responsabilité ou de l'innocence des victimes. Est-ce que cela s'étend aux politiciens, aux gouvernants, policiers, fonctionnaires, aux membres du parti ? Pourtant, à défaut d'avoir une description plus détaillée de la responsabilité de chacun, je suis d'avis que la position de Walzer demeure le guide le plus utile que nous possédons. Avec l'immunité des non-combattants en tête, on peut penser qu'on peut identifier un certain nombre de cas clairs de part et d'autre d'une frontière qui demeura toujours, malgré nos efforts, assez floue. Même si les cas particuliers de certains individus restent difficiles à évaluer, la théorie de l'immunité des non-combattants nous donne une bonne idée générale de ce que sont des victimes légitimes ou non. Par exemple, il est clair que des jeunes adolescents qui dansent dans une fête ne sont pas des responsables de l'oppression, pas plus que de jeunes adultes qui s'adonnent à

des activités du quotidien comme prendre un verre dans un café, attendre un avion à l'aéroport ou dîner dans un parc. Bien entendu, il faut rejeter la définition subjective de la responsabilité des victimes qui laisse une marge de manœuvre inacceptable aux terroristes.

1.2.4. L'objectif : générer une peur persuasive

Des quatre critères de la définition de Walzer, celui de la peur persuasive est sans doute le plus difficile à critiquer. Comme il fut expliqué précédemment dans le texte, la peur persuasive est la combinaison d'un moyen, la peur, qui sert un motif, celui de persuader l'ennemi de se soumettre à des changements de nature politique, sociale ou religieuse. On peut difficilement imaginer une forme de terrorisme qui n'utilise pas la terreur : cette notion semble ancrée jusque dans le nom qu'on donne à ce type de violence. Il en est de même pour le motif, celui de persuader, qui semble essentiel à la définition du terrorisme. Il n'est donc pas important, à mon avis, de discuter le critère de la peur persuasive.

1.3. MISE À L'ÉPREUVE DE LA DÉFINITION

Pour Walzer, une définition n'est ni vraie, ni fausse. Elle est utile ou non. S'il s'est donné tout ce mal pour fournir une définition du terrorisme, c'est donc pour qu'elle puisse servir. Avec cette définition, nous devrions être capable d'identifier si une attaque devait être catégorisée comme du terrorisme ou non, et ensuite prendre les décisions qui s'imposent. Compte tenu que, de nos jours, le qualificatif d'attaque terroriste est souvent utilisé dans les médias et que des dirigeants comme Poutine et Erdogan utilisent l'expression « terrorisme » pour mettre en prison leurs opposants politiques, il est nécessaire de bien comprendre ce que ces mots impliquent réellement.

Une définition du terrorisme comme celle de Walzer peut être d'une grande aide. En fait, c'est là le rôle premier d'une définition du terrorisme: c'est un outil qui doit servir à identifier la nature réellement terroriste des actes de violence. Elle permet de distinguer ce qui est du terrorisme de ce qui n'en est pas. Avec les critères de la définition en main, nous devrions pouvoir facilement et clairement identifier un cas

de terrorisme parmi les autres types de violence. C'est ce qu'on appelle l'épreuve de la réalité : la définition doit éclairer les événements du passé, du présent et du futur. Elle doit outrepasser les exemples concrets que Walzer lui-même utilise pour illustrer sa définition, et s'étendre à la diversité des cas qui surviennent.

De façon générale, une définition doit essayer de correspondre le mieux possible au sens commun. Par exemple, si le concept de *terrorisme* utilisé par Walzer s'éloigne considérablement de ce que la plupart des gens considèrent comme des cas clairs de terrorisme, la définition de Walzer sera de faible utilité. Dans le cas où l'écart serait plus faible, Walzer pourrait évoquer la nécessité de modifier la définition courante du terrorisme, mais il lui faudra travailler plus fort pour convaincre d'adopter sa définition.

D'où l'intérêt de confronter la définition de Walzer aux exemples de terrorisme que l'on trouve dans l'actualité. Il s'agit de voir à quel point sa définition correspond à l'usage courant. C'est pourquoi, dans cette partie, j'appliquerai la définition du terrorisme de Walzer à des événements réels. Nous pourrons ainsi constater le résultat qu'on obtient lorsqu'on analyse le cas comme Walzer le ferait. Afin de faciliter cette présentation, j'analyserai les événements à partir des plus évidents jusqu'aux plus ambigus. Ils seront présentés comme suit :

- Les attentats clairement définis comme terroristes par Walzer lui-même ;
- Les attentats classiques, voire paradigmatiques, qu'on considère aujourd'hui comme des cas flagrants de terrorisme;
- 3. Les attaques ou événements plus récents ou qui ne font pas encore l'unanimité quant à leur nature terroriste.

1.3.1. Exemples utilisés par Walzer

Au fil de ses écrits, Walzer utilise à plusieurs reprises des exemples pour illustrer les critères de sa définition, et comment celle-ci peut aider à analyser des incidents qui se sont réellement produits. Ces

exemples peuvent s'avérer utiles ; ils enseignent comment il est possible d'utiliser ultérieurement sa théorie pour guider dans la réflexion et l'action.

Groupes clairement identifiés comme terroristes

Sans faire référence à des événements particuliers, Walzer identifie, au long de ses ouvrages, des regroupements qu'il juge comme étant clairement associés au terrorisme. Bien qu'il ne relate brièvement que quelques événements liés à ceux-ci, on peut plutôt comprendre que c'est la manière dont procède ces groupes qui est de nature terroriste. Voici donc une présentation de ceux-ci, avec un bref résumé de leurs activités :

L'Armée Républicaine Irlandaise (IRA) :

Active depuis 1969 en Irlande, l'IRA a comme objectif principal de forcer un retrait de l'autorité britannique en Irlande du Nord. Sa stratégie consiste à attaquer directement les représentants de cette autorité qu'il s'agisse de membres de la force militaire britannique ou de civils pouvant potentiellement être associés à celle-ci. En guise de réponse à la mort de nombreux catholiques lors d'affrontements entre les Irlandais et les forces britanniques, l'IRA fut responsable des meurtres politiques de nombreux protestants irlandais ¹⁹.

Le Front de Libération Nationale (FLN) :

Fondé en 1954 dans le but de militer pour l'indépendance de l'Algérie contre la France coloniale, le FLN fut à l'origine d'une campagne d'assassinats de pieds-noirs au milieu des années 50. Ces pieds-noirs étaient principalement des Européens blancs établis en Algérie. Le FLN fut également à l'origine d'attentats plus récents, tels que des avions détournés ou explosés, des bombes placées dans des marchés publics, etc.

¹⁹ ENGLISH, Richard. Armed Struggle: The History of the IRA. Oxford University Press, 2004, page 173.

18

L'Organisation de libération de la Palestine (OLP) :

Fondé en 1964, le groupe se voulait le représentant des Palestiniens pendant le conflit israélopalestinien, qui opposait le nationalisme musulman de la Palestine et le nationalisme juif d'Israël. Sa stratégie initialement très violente ciblait principalement les Israéliens ou ceux qui les appuyaient.

Ces trois groupes ont ou avaient un projet commun: organiser des campagnes violentes d'attentats contre une partie spécifique de la population, dans le but d'intimider et terroriser celle-ci. Pour l'IRA, cette partie de la population, c'étaient les protestants (et non pas les catholiques) irlandais, qui représentaient, aux yeux de l'IRA, l'affiliation de l'Irlande du Nord avec les Britanniques. Leur but ultime était de terroriser la Grande-Bretagne jusqu'à ce qu'elle décide de se retirer de l'Irlande du Nord. Le FLN s'attaquait plutôt à ceux qu'ils associaient aux Français en Algérie; leur objectif était de faire comprendre à la France que leur tutelle n'était plus la bienvenue. Pour l'OLP, le but était d'attaquer les civils ou les représentants armés d'Israël, leurs opposants directs du conflit.

Qu'est-ce qu'on doit retenir de ces exemples ? Que les terroristes fonctionnent tous de manière semblable : ils frappent au hasard dans une catégorie de personnes affiliées au groupe qu'ils considèrent comme leurs ennemis. Leurs victimes, bien qu'elles comptent un nombre considérable de représentants armés (combattants) de leurs opposants, comptent également un grand nombre d'innocents, tels que des civils, femmes ou enfants. En fait, ces groupes ne font pas la différence entre les deux : ils frappent, comme l'expression le dit, dans le tas. Leurs attaques servent toujours un objectif politique ou religieux plus grand que la simple haine ou colère. Les exemples qui suivront illustrent bien comment cette stratégie est appliquée concrètement par les terroristes lors d'attaques.

Dans le but d'en améliorer la compréhension, je présenterai chaque événement comme suit : d'abord, une description de l'événement (quand et comment c'est arrivé) et comment on doit l'analyser selon la définition du terrorisme de Walzer.

Rares sont ceux qui n'ont jamais entendu parler de cette attaque. Il demeure tout de même nécessaire d'en faire un bref résumé. Il s'agit d'une des trois cibles de l'attaque du 11 septembre 2001 menée par Al-Qaïda contre les États-Unis. Ce fut la plus meurtrière des trois.

Le World Trade Center était un vaste complexe situé au cœur du district financier de Manhattan, à New York. Il était facilement reconnaissable par ses deux tours jumelles : deux gratte-ciels identiques s'élevant chacun à plus de 400 mètres d'altitude. Ces tours étaient essentiellement composées de bureaux et étaient fréquentées chaque jour par des milliers de travailleurs.

Le matin du 11 septembre 2001, deux avions de ligne sont détournés par des pirates de l'air et dirigés vers New-York. À quelques minutes d'intervalle, ils percutent les tours nord et sud du World Trade Center. Les incendies causés par l'impact des avions s'étendirent sur plusieurs étages et endommagèrent gravement la structure des tours. Après avoir brûlé pendant près d'une heure, les deux gratte-ciels s'effondrèrent. 2,606 personnes périrent à l'intérieur des tours ou suite à l'effondrement de celles-ci²⁰.

Lorsque le deuxième avion frappait la tour sud, il devint évident pour la population qu'il ne s'agissait pas d'un accident. En effet, Al-Qaïda, un regroupement islamiste radical alors dirigé par Oussama Ben Laden, ne tarda pas à revendiquer l'attaque. Pour Ben Laden, le 11 septembre était une réponse à l'implication des États-Unis dans les conflits du Moyen-Orient, notamment leur support à Israël. Il l'expliqua clairement en 2004 :

Les événements qui m'ont marqué directement remontent à 1982 et des faits qui ont suivi lorsque l'Amérique a donné son feu vert à Israël pour envahir le Liban et que la troisième flotte américaine a aidé Israël dans les bombardements du Liban ; ceci a causé de nombreux morts et blessés et a terrorisé et expulsé d'autres personnes... Derrière ces images et ses semblables est venu le 11 septembre comme réponse aux grandes

20

²⁰ "September 11 by the Numbers". *New York magazine*, september 5 2002. Archived from the original on September 1, 2006. <u>September 11 by Numbers (nymag.com).</u>

injustices ; peut-on accuser de terrorisme un être humain qui se défend et qui punit son bourreau en usant des mêmes armes?²¹

World Trade Center : Application de la définition

Walzer ne développe pas le cas de l'attaque des tours jumelles, mais il affirme expressément qu'il la considère comme un attentat terroriste. C'est en 2006, lors d'un échange avec Jean-Marc Flükiger pour Terrorisme.net, qu'il exprime son point de vue : « [...] the attack on the Twin Towers was terroristic. » S'il ne prend pas la peine d'expliquer pourquoi l'attaque des tours jumelles est de nature terroriste, c'est probablement parce que Walzer considère que c'est flagrant.

En vérité, l'attaque du World Trade Center en 2001 est un exemple très clair de ce qu'est le terrorisme pour Walzer. Sans avoir besoin d'une explication de Walzer, on peut facilement percevoir que tous les éléments de sa définition y sont rencontrés. D'abord, la tuerie était clairement intentionnelle. Elle fut organisée à l'avance de manière à être la plus meurtrière possible. D'ailleurs, les victimes n'ont pas été choisies par les terroristes, elles ont péri par hasard, parce qu'elles se trouvaient à la mauvaise place au mauvais moment. Ceux qui ont organisé l'attentat savaient avec certitude que ces lieux étaient fréquentés par un grand nombre de personnes, mais l'identité ou la fonction de ces personnes n'avait aucune importance. Il s'agissait simplement, pour les terroristes, de tuer le plus grand nombre de personnes possible. Les victimes étaient également innocentes : les passagers des deux avions, les travailleurs du World Trade Center et les pompiers, policiers et ambulanciers de la ville n'étaient que des citoyens ordinaires, des civils, qui se sont retrouvés à la mauvaise place au mauvais moment. Finalement, et cela joue un rôle important dans la définition du terrorisme, l'attentat avait comme but de créer une peur persuasive. L'objectif derrière les attentats du 11 septembre, y compris celle contre les deux tours

²¹ "Full transcript of bin Ladin's speech", Aljazeera, november 1 2004. Full transcript of bin Ladin's speech | News | Al Jazeera

jumelles, était visiblement de faire peur aux États-Unis pour éviter une éventuelle implication de leur part dans un conflit islamique.

L'attentat du Pentagone

Le Pentagone est un énorme bâtiment à cinq faces s'étendant sur plus de 600 000 mètres carrés situé à Washington. Il s'agit du quartier général du département de la défense des États-Unis, reconnu par les États-Uniens comme étant un symbole militaire national. On estime à environ 23 000 le nombre de militaires qui travaillent au Pentagone, en plus des 3 000 employés civils non affiliés à la défense.

Le même jour que l'attentat du World Trade Center, le Pentagone fut également attaqué par des pirates de l'air. Cette fois, c'est un seul avion, le vol 77 de l'American Airlines, qui fut détourné en direction de Washington. Excluant les 5 pirates de l'air, l'avion contenait 53 passagers et 6 membres de l'équipage. À 9h37, l'avion s'écrasa sur la face ouest du Pentagone et explosa violement. Au total, ce sont 189 personnes qui furent tuées sur le site de l'attentat²².

L'attaque fut revendiquée par le même groupe qui orchestra l'attaque du World Trade Center. En fait, ce sont 3 attaques au total qui furent planifiées par Al-Qaïda. Celles des tours jumelle et du Pentagone furent menées à terme, mais une 3^e attaque échoua. En effet, un 4^e avion fut détourné par des pirates de l'air. Cette fois, les occupants de l'avion se rebellèrent violement contre les pirates. Incapables d'atteindre leur 3^e cible, ces derniers réussirent tout de même à écraser l'avion dans un champ en Pennsylvanie.

Pentagone : Application de la définition

Ayant été organisé par le même groupe et selon les mêmes intentions que l'attaque du World Trade Center, il pourrait sembler logique d'affirmer que l'attentat du Pentagone était aussi de nature terroriste. Encore une fois, la tuerie était intentionnellement dirigée vers le Pentagone. L'identité des

²² "Summary of Flight 77". *United States District Court for the Eastern District of Virginia*. Archived from the original on February 1, 2014.

individus tués n'avait pas d'importance, cela ne relevait que du hasard. Et finalement, cela faisait partie du même plan de vengeance d'Al-Qaïda contre les États-Unis, soit de terroriser les États-Uniens dans le but de les persuader de ne plus s'impliquer dans les conflits islamiques.

S'il est vrai que presque tous les éléments de la définition de Walzer y sont rencontrés, un seul semble poser un problème : l'innocence des victimes. Pour Walzer, la majorité des victimes de l'attentat du Pentagone n'était pas innocente parce que c'étaient des soldats. Dans la partie sur la définition du terrorisme, nous avons clarifié ce que signifie l'innocence pour Walzer. Ce qui ressort de sa conception, c'est la différence entre un non-combattant, soit un civil innocent, et un combattant engagé dans la défense de l'État, soit les militaires et soldats. Même si les gens à l'intérieur du Pentagone n'étaient pas alors au milieu d'une guerre active ou d'un combat armé, ils sont tout de même les représentants de la défense des États-Unis, entraînés et formés dans le but ultime de combattre des ennemis. Ce sont en grande majorité des soldats qui n'existent que pour la guerre. On ne peut donc pas les considérer comme des civils innocents. Voici comment Walzer l'explique :

My instinct is to say that attacks on soldiers are not terrorist attacks. That does not make them right, terrorism is not the only negative moral term in our vocabulary. I did not think that the plane that flew into the Pentagon in 2001 was a terrorist attack $[...]^{23}$

Malgré cela, il ne faut pas oublier que les gens à l'intérieur du vol 77 d'American Airlines étaient, eux, bel et bien des innocents. Même s'ils ne représentaient pas la majorité des victimes, et même s'ils n'étaient pas la cible principale de l'attaque, ils ont tout de même été utilisés et tués délibérément. L'attaque demeure donc de nature terroriste, mais seulement si on prend en compte les gens à l'intérieur de l'avion :

[...] it was a terrorist attack only because the people in the plane were

²³ FLÜKIGER, Jean-Marc. " A Discussion with Michael Walzer." *Terrorisme.net*, 2006, <u>PDF - A discussion with Michael Walzer</u> (2006) (terrorisme.net).

innocent civilians who were being used and murdered. But if you imagine an attack on the Pentagon without those innocent people in the plane, that would not have been a terrorist attack [...]²⁴

Bien entendu, le fait qu'une attaque soit terroriste ou non n'enlève pas le fait qu'elle soit condamnable moralement. Encore une fois, il s'agit simplement de comprendre ce qu'implique le terrorisme; on doit pouvoir le différencier des autres types de violence et le condamner pour ce qu'il est. En ce sens, l'exemple du Pentagone nous aide à mieux comprendre comment on doit appliquer la définition de Walzer aux cas réels.

1.3.2. Exemples classiques d'attentats terroristes

Les événements qui suivront sont souvent ceux qui nous viennent en tête lorsqu'il est question de terrorisme, mais n'ont pas été utilisés par Walzer dans ses écrits. Ce sont des événements qui, selon l'intuition commune, devraient correspondre clairement à ce qu'est le terrorisme. Il est donc bon d'en faire l'analyse pour confirmer si, effectivement, ils correspondent réellement à la définition du terrorisme que nous donne Walzer.

Le massacre de Munich

Le massacre de Munich pendant les Olympiques de 1972 en Allemagne est l'un des cas les plus connus de cette liste. Au départ, il s'agissait d'une prise d'otages organisée par le groupe terroriste palestinien *Black September*, une organisation étroitement liée à l'Organisation de Libération de la Palestine, précédemment condamnée par Walzer comme étant de nature terroriste²⁵. En échange de la libération des otages, le groupe demandait que 234 prisonniers palestiniens détenus à Israël soient libérés,

²⁴ Idem.

²⁵ WALZER, Michael. *De La Guerre Et Du Terrorisme*. Traduction par Camille Fort, Bayard, 2004, page 172.

en plus des deux fondateurs de la *Red Army Faction* alors détenus par les Allemands. La tournure des événements déboucha sur un massacre.

Dans la nuit du 4 au 5 septembre 1972, huit membres du groupe *Black September* firent irruption dans le village olympique de Munich. À l'aide de clés volées, ils pénétrèrent dans deux appartements alors occupés par l'équipe des athlètes israéliens. Deux athlètes furent rapidement tués par coups de feu alors qu'ils essayaient de se défendre. Les neufs autres furent attachés et gardés en otages. Des négociations furent alors entreprises entre les terroristes et les gouvernements d'Israël et d'Allemagne. Ces négociations durèrent toute la journée du 5 septembre, sans succès.

Vers la fin de la journée, les autorités allemandes mirent en place une embuscade pour tuer les terroristes et libérer les otages :

To recue the Israeli hostages the German government kowtowed to the requests for a free passage to Egypt for the terrorists and their hostages. Unknown to the terrorists, trained snipers were positioned along the airport route to cast them out. Meanwhile, a Boeing 727 aircraft, on the command of the terror men, was positioned in an air force base waiting to fly them away: ostensibly to deceive the hoodlums.²⁶

Malgré l'ingéniosité du plan, les terroristes se rendirent vite compte qu'ils avaient été trompés. Pendant la bataille qui s'ensuivit, les autorités réussirent à abattre cinq des huit terroristes. Les trois restants réussirent tout de même à tuer les neuf athlètes. Au total, ce fut 11 athlètes israéliens qui furent tués à Munich ce jour-là. Les corps des cinq terroristes tuées furent renvoyés en Lybie où ils furent enterrés en héros. Les trois survivants furent initialement capturés et détenus par les Allemands, mais furent libérés à la suite de la prise d'otage du vol 615 de Lufthansa par un groupe de Palestiniens.

²⁶ SYLAS, Eluma Ikemefuna. *Terrorism: A Global Scourge*. AuthorHouse, 2006, page 224.

Lorsqu'on analyse ce qui s'est passé à Munich en 1972, on se rend compte que les critères de la définition de Walzer sont clairement remplis :

S'agit-il d'une tuerie intentionnelle ? Bien que les assaillants ne semblaient pas avoir comme idée première de tuer les otages, ils étaient préparés à le faire. Armés jusqu'aux dents, ils n'ont d'ailleurs pas hésité à tuer de sang-froid les deux Israéliens qui ont voulu se défendre. Même si les otages auraient pu ultimement être libérés dans le cas d'une entente entre les terroristes et les gouvernements visés, leur sort était sans importance pour leurs assaillants. La tuerie était donc intentionnelle, et même, d'une certaine façon, planifiée à l'avance. Imaginons maintenant que les otages aient été libérés. Est-ce qu'on aurait tout de même pu parler de terrorisme ? Si nous avons précédemment décidé d'élargir le critère de la tuerie intentionnelle par ce que propose la critique de R.E. Goodin, alors la prise d'otage pourrait être considérée comme une menace de violence tout aussi efficace dans la définition du terrorisme.

Avait-elle un caractère aléatoire ? L'identité des athlètes israéliens n'importait nullement aux membres du groupe terroriste. Les athlètes ont été choisis parce qu'ils représentaient la population israélienne aux jeux olympiques, et probablement parce que cet événement était hautement médiatisé et apprécié des gens. Pourtant, les victimes auraient pu être n'importe quel autre groupe d'Israéliens, représentants du pays ou simples civils. Les terroristes ont donc attaqué ces individus particuliers simplement par hasard.

Les victimes étaient-elles innocentes ? Les athlètes israéliens étaient de simples civils appelés à participer à un événement. Ils s'agissaient de non-combattants qui n'avaient évidemment aucune fonction militaire. Donc oui, ils étaient clairement innocents.

La tuerie avait-elle comme but de générer une peur persuasive ? Le groupe *Black September* était une organisation initialement formée dans le but de se venger des Jordaniens après que le roi Hussein de

Jordanie mit en place, en 1970, une loi maritale pour expulser les membres de l'*Organisation de Libération*de la Palestine (OLP) de son pays :

Most members of the PLO (OLP) militants expelled from Jodan became hardened and unforgiving, for the sake of this incident and formed a terrorist organization known as the "Black September": a name crafted in memory of the gruesome episode of September 1970.²⁷

Par la suite, l'organisation fut responsable de plusieurs attentats et actes de violence envers les Jordaniens et les Israéliens. La prise d'otages à Munich fut une réponse, selon le groupe *Black September*, à la capture et la détention de Palestiniens dans des camps de travail israéliens. Il est clair que les activités du groupe *Black September* visaient à terroriser les opposants directs de la Palestine, soit les Israéliens et les Jordaniens, ou même tous ceux qui oseraient se mettre sur leur chemin. Le massacre de Munich fut organisé en ce sens.

En analysant ce qui s'est passé à Munich, on se rend vite compte que la suite d'événements fournit suffisamment d'information pour remplir la totalité des critères de la définition du terrorisme de Walzer. C'est donc un exemple clair d'attentat de nature terroriste.

Attaques de 1998 contre les ambassades états-uniennes en Afrique

Le 7 aout 1998 vers 10h30, deux camions piégés explosèrent presque simultanément à côté de deux ambassades des États-Unis en Afrique, la première située dans la ville de Dar es Salaam en Tanzanie et la deuxième à Nairobi au Kenya. Les deux explosions firent un total de 224 morts, soit 213 à Dar es Salaam et 11 à Nairobi. Bien que l'attaque visât initialement les États-Uniens, la majorité des victimes étaient des civils locaux. Seulement 12 États-Uniens y trouvèrent la mort. L'attentat fut revendiqué par un groupe se présentant sous le nom de *Liberation Army for Holy Sites*. L'enquête subséquente par les forces états-uniennes révéla qu'il s'agissait en réalité d'un nom de couverture pour un groupe de Jihads

27

²⁷ SYLAS, Eluma Ikemefuna. *Terrorism: A Global Scourge*. AuthorHouse, 2006, page 224.

islamiques égyptiens étroitement liés à Al-Qaïda. C'est d'ailleurs cet incident qui amena le FBI à placer Oussama Ben Laden sur sa liste des *Most-Wanted fugitives*.

Attaques de 1998 contre les ambassades états-uniennes en Afrique : Application de la définition

Bien que Walzer ait fait plusieurs fois référence à cet attentat dans ses écrits sur la guerre juste, ce n'était pas pour en évaluer la nature terroriste. Malgré cela, son évaluation de ce qui s'est passé au Pentagone en 2001 peut grandement nous aider puisque l'événement présente beaucoup de similarités avec le cas présent.

Tout d'abord, les attaques du Pentagone et des ambassades états-uniennes furent organisées par le même groupe, soit Al-Qaïda. Les motivations des attaquants demeurent donc les mêmes : faire peur aux États-Unis pour qu'ils se retirent des conflits du Moyen-Orient et cessent d'appuyer Israël. Il s'agit donc bel et bien d'une tuerie intentionnelle menée dans le but de générer une peur persuasive. Les personnes tuées ne furent pas choisies pour qui elles étaient, mais plutôt pour leur affiliation avec les États-Unis ; l'identité des victimes relevait donc du pur hasard.

Pourtant, les victimes réellement ciblées par l'attaque ne peuvent pas être considérées comme des civils innocents. En effet, pour Walzer, dès que des gens s'impliquent pleinement dans la défense de leur pays, ils ne peuvent plus, par leur fonction, être considérés comme des innocents. Comme nous l'avons vu dans la partie sur la définition du Terrorisme, Walzer trace la ligne, dans *Guerres justes et injustes*, entre les combattants et les non-combattants, soit ceux qu'on doit considérer comme des innocents :

La distinction pertinente n'est pas établie entre ceux qui travaillent pour l'effort de guerre et les autres, mais plutôt entre ceux qui fabriquent ce dont les soldats ont besoin pour se battre et ceux qui produisent ce qu'ils

ont besoin pour vivre, comme tout un chacun²⁸.

On peut donc, selon Walzer, s'attaquer légitimement à ceux qui fabriquent des tanks ou des armes, mais pas à ceux qui produisent de la nourriture pour les soldats. De plus, les combattants « [...]ne peuvent être attaqués que dans leur usine (et non pas chez eux) alors qu'ils sont effectivement engagés dans des activités menaçantes et nuisibles pour leurs ennemis. ²⁹ » Puisque nous savons avec certitude que la majorité des 12 victimes états-uniennes étaient soit des membres de la CIA, du FBI ou des Forces Armées États-uniennes, on peut clairement les catégoriser de combattants; des gens qui ne sont pas innocents selon la définition de Walzer. Bien qu'ils n'étaient pas en train de combattre au sens propre du terme, ils étaient engagés à protéger et défendre les États-Unis, au même titre que ceux qui travaillaient au Pentagone le jour des attentats du 11 septembre 2001. Si on se fie aux conclusions de Walzer sur l'attentat du Pentagone, on peut déduire que l'attaque des ambassades états-uniennes en 1998 n'était pas un attentat terroriste dans le sens où l'intention réelle des terroristes était de tuer les représentants de la Défense états-unienne et non les civils environnants. La mort des civils, bien qu'ils fussent nombreux à périr, n'était pas proprement intentionnelle de la part des terroristes.

Dès qu'un des critères de la définition n'est pas ou que partiellement rempli, le cas à l'étude ne peut plus être considéré de nature terroriste. D'ailleurs, Walzer insiste beaucoup sur la distinction entre les combattants et les civils dans sa définition du terrorisme³⁰. Il nous rappelle cependant que même si nous devons trouver un autre terme que *terrorisme* pour définir le type de violence, cela n'enlève rien au caractère moralement condamnable et mauvais de l'acte. Mais alors, si ce n'est pas un attentat terroriste,

²⁸ WALZER, Michael. *Guerres Justes Et Injustes : Argumentation Morale Avec Exemples Historiques.* Traduction par Simone Chambon et Anne Wicke, Gallimard, 2006. *Folio Essais*, pages 276-277.

²⁹ Idem.

³⁰ FLÜKIGER, Jean-Marc. " A Discussion with Michael Walzer." *Terrorisme.net*, 2006, <u>PDF - A discussion with Michael Walzer</u> (2006) (terrorisme.net).

comment devrions-nous qualifier l'attaque des ambassades états-uniennes de 1998 ? Walzer ne nous éclaire pas là-dessus, nous suggérant plutôt d'élargir notre vocabulaire afin d'éviter d'utiliser le terme *terrorisme* à tort³¹. Ce serait alors à nous d'accomplir le travail afin de trouver, ou d'inventer, un terme qui aiderait davantage à distinguer les types de violence. Par exemple, dans ce cas précis, il serait pertinent de chercher un type d'attentat qui correspond à l'attaque d'une entité de défense nationale. En guise de conclusion, voici une suggestion tirée du dictionnaire Larousse, qui pourrait servir de piste de solution :

Attentat contre l'autorité de l'état : crime commis par celui qui a tenté soit de détruire ou de changer le régime constitutionnel, ou bien d'exciter les citoyens ou les habitants à s'armer les uns contre les autres ou contre l'autorité de l'État, soit de porter atteinte à l'intégrité nationale³².

À la suite de l'analyse de ces deux cas, soit celui du massacre de Munich et des attaques des ambassades états-uniennes, on se rend compte que la définition du terrorisme fournie par Walzer semble plus restrictive que l'intuition commune.

1.3.3. Exemples d'attaques ou d'attentats plus récents ou demandant à être analysés

Pour que la définition de Walzer puisse être utile, elle doit être facilement applicable aux nouveaux cas de violence qui surviennent de nos jours. Voici donc une liste d'événements qui ont précédemment été reliés ou assimilés à des stratégies terroristes, mais qui demandent à être clarifiés. La définition de Walzer sera donc appliquée à chacun de ces exemples.

-

³¹ Idem.

³² " Définitions : attentat", *Dictionnaire de français Larousse*, 2023. <u>Définitions : attentat - Dictionnaire de français</u> Larousse.

Charlie Hebdo

Avant de décrire l'attaque principale survenue en janvier 2015, je crois nécessaire de faire un survol des événements qui l'ont précédée. Ils sont, selon moi, essentiels à la compréhension complète de la motivation des attaquants.

Le Charlie Hebdo est un journal hebdomadaire français qui se spécialise dans la publication d'articles et d'illustrations satiriques. L'équipe du journal avait l'habitude de semer la controverse, mais c'est en 2011 que leurs activités prirent une tournure risquée. En novembre de cette même année, le journal publia une illustration de Mahomet, prophète de l'Islam, en guise de couverture d'un numéro spécial sur l'Islam. Pour l'occasion, le Charlie Hebdo se renomma le « Charla Hebdo » et devait paraître officiellement le 3 novembre 2011. L'illustration présentait Mahomet sous une forme comique avec une bulle de parole qui lui faisait dire « 100 coups de fouet, si vous n'êtes pas morts de rire ! ». Bien qu'une telle image puisse nous sembler anodine, il faut savoir que la tradition de l'Islam ne tolère pas la représentation imagée de leurs prophètes. Bien que l'origine de cette loi ne soit pas claire, la représentation de prophètes, dont Mahomet, demeure un crime punissable par la mort³³. C'est d'ailleurs pour cette raison que dans la nuit du 1^{er} au 2 novembre, soit une journée avant la publication officielle du numéro, les locaux du Charlie Hebdo furent incendiés. Cet incendie ne fut que le premier acte d'une longue série de menaces :

Selon l'avocat de Charlie Hebdo, Richard Malka, le journal était la cible de "menaces constantes depuis la publication des caricatures de Mahomet". [...] En 2011, après l'incendie, Charb³⁴ avait reçu des menaces de mort et avait été placé sous protection policière, comme d'autres caricaturistes du

__

³³ "The issue of depicting the Prophet Muhammad". BBC News, January 14 2015. <u>BBC News - The issue of depicting</u> the Prophet Muhammad.

³⁴ Stéphane « Charb » Charbonnier, illustrateur et éditeur en chef du Charlie Hebdo jusqu'en 2015.

iournal³⁵.

Le site internet du journal fut également piraté à de nombreuses reprises, mais le point culminant

fut atteint en 2013 lorsque le groupe terroriste Al-Qaïda ajouta une photo de l'éditeur en chef de Charlie

Hebdo sur sa liste des most-wanted³⁶. La plupart des personnes sur cette liste étaient d'ailleurs ciblées

pour avoir insulté, critiqué ou caricaturé l'Islam ou un de ses prophètes.

Le matin du 7 janvier 2015, deux individus masqués et armés firent irruption dans les locaux du

Charlie Hebdo, où se tenait alors une réunion de l'équipe. En dix minutes, ils fusillèrent tous les employés

masculins présents autour de la table de réunion, en prenant soin d'identifier le principal ciblé, Stéphane

Charbonnier. Une femme fut tout de même tuée pendant l'attaque, qui fit un grand total de 12 morts et

4 blessés. Les deux tueurs, identifiés plus tard comme étant les frères Chérif et Saïd Kouachi, faisaient

partie d'une division d'Al-Qaïda basée au Yémen.

Charlie Hebdo : Application de la définition

La fusillade des membres de Charlie Hebdo est un cas particulier. Bien qu'organisée et menée à

terme par Al-Qaïda, un groupe généralement reconnu comme étant terroriste, l'attaque ne semble pas

remplir les critères de la définition aussi clairement que l'attaque des tours jumelles, par exemple. Même

si la fusillade du Charlie Hebdo était clairement une tuerie intentionnelle et qu'elle fut menée dans le but

de persuader les gens qu'il est mal de se moquer de l'Islam, les critères du caractère aléatoire de la tuerie

et de l'innocence des victimes demandent à être examinés de plus près.

Tout d'abord, on peut se questionner sur l'innocence réelle des victimes. À première vue, certains

pourront croire que le Charlie Hebdo, en poursuivant la moquerie de l'Islam à la suite des nombreuses

³⁵ SIGEL, Adrienne. "Charlie Hebdo, menacé depuis l'affaire des caricatures de Mahomet", BFM TV, 7 janvier 2015.

Charlie Hebdo, menacé depuis l'affaire des caricatures de Mahomet (bfmtv.com).

³⁶ BENNET, Dashiell. "Look Who's on Al Qaeda's Most-Wanted List". The Wire, March 1st 2013.

32

menaces reçues, s'est engagé volontairement à faire face à Al-Qaïda. Malgré cela, il faut se rappeler que pour Walzer, le concept d'innocence est étroitement lié au sens militaire du terme. Un innocent, c'est quelqu'un qui n'est pas engagé dans un combat ou dans la défense de son pays. En bref, toute personne qui n'est pas un soldat, un militaire ou un dirigeant politique demeure un innocent pour Walzer. L'opinion politique d'une personne, qu'elle soit offensante ou non pour le groupe terroriste, ne change rien au critère de l'innocence choisi par Walzer. En ce sens, les membres du Charlie Hebdo, incluant le directeur en chef Stéphane Charbonnier, étaient tous des victimes innocentes. Ce critère reste donc rempli.

En ce qui concerne le caractère aléatoire de la tuerie, il faut savoir que, contrairement à ce qui s'est passé le 11 septembre, les victimes avaient préalablement reçu des menaces directes d'Al-Qaïda. L'équipe du journal, après les événements reliés à la première publication d'un dessin du prophète Mahomet, savaient très bien qu'ils étaient dans la mire des terroristes. En sachant cela, il devient plus difficile d'admettre que l'identité des victimes étaient dues au simple hasard. En effet, c'était moins l'endroit, mais plutôt l'identité de ces victimes qui avaient été particulièrement choisies. On peut s'imaginer que si, ce jour-là, l'éditeur en chef Stéphane Charbonnier avait choisi de tenir une réunion dans un petit café, et bien la fusillade aurait eu lieu dans ce petit café. Il y aurait eu d'autres victimes collatérales, c'est certain, mais le but ultime des meurtriers était d'assassiner cette personne en particulier, et probablement d'autres employés du journal. C'est précisément ce qui pose un problème au critère du caractère aléatoire de la tuerie : « La frappe aveugle est la caractéristique essentielle de l'activité terroriste. Si l'on cherche à répandre la peur, et à la faire durer, il n'est pas souhaitable de tuer des personnes déterminées [...]³⁷ ».

³⁷ WALZER, Michael. *Guerres Justes Et Injustes : Argumentation Morale Avec Exemples Historiques.* Traduction par Simone Chambon et Anne Wicke, Gallimard, 2006. *Folio Essais*, page 362.

Il faut bien admettre que ce n'est pas toutes les victimes qui avaient été ciblées d'avance par Al-Qaïda, certaines ont péri par hasard, mais c'est parce qu'elles étaient assises à la même table que les personnes ciblées. Mais au bout du compte, qu'est-ce que les gens retiendront de l'attaque du Charlie Hebdo? Que la population dans son entièreté soit à risque, ou qu'il ne faut simplement pas se moquer de l'Islam si on ne veut pas d'ennui? Si je pose cette question, ce n'est pas du tout pour évaluer si les victimes du Charlie Hebdo ont *cherché des ennuis* ou non. Nous savons tous qu'il est totalement inacceptable que des gens meurent d'une balle dans la tête pour avoir usé de leur liberté d'expression. Rappelons que l'exercice en cours ne doit servir qu'à déterminer si, oui ou non, on peut qualifier ce cas d'acte terroriste.

Si l'attaque était réellement de nature terroriste, alors la réponse devrait être la première, soit que la population entière est à risque. C'est ce message en particulier qui terrorise une population :

La mort doit frapper, au hasard, des individus français ou allemands, des protestants irlandais ou des juifs, simplement par ce que sont des Français, des Allemands, des protestants ou des juifs, jusqu'à ce qu'ils se sentent fatalement exposés et qu'ils exigent de leurs gouvernements des négociations pour leur sécurité.³⁸

Dans le cas du Charlie Hebdo, le risque nous semble, à première vue, moins grand : on sait que les victimes ont été choisies d'avance non pas pour ce qu'elles sont, mais plutôt pour ce qu'elles ont fait. Dès lors, la marche à suivre devrait être simple, non ? Il suffit de ne pas faire comme elles pour rester loin des ennuis. Mais qu'est-ce que ça signifie, réellement ? Il ne faut pas oublier que la faute dont l'équipe du Charlie Hebdo fut accusée par le groupe terroriste relève de la liberté d'expression : elle s'est moquée de l'Islam et a été abattue pour cette raison. Pourtant, les membres de l'équipe n'étaient pas engagés dans un groupe politique particulier, ni dans un conflit direct avec Al-Qaïda, ils n'étaient que de simples citoyens travaillant pour un journal. Ce qu'il faut en retenir, c'est que même si les victimes ont été choisies à l'avance par le groupe terroriste, les motifs pour lesquels elles ont été choisies pourraient,

-

³⁸ *Idem*.

potentiellement, être utilisés pour cibler n'importe qui. C'est d'ailleurs ce qui s'est produit en 2020, lorsqu'un qu'un enseignant d'histoire fut décapité à Paris pour avoir montré des caricatures du prophète Mahomet à ses élèves³⁹.

À la suite de cette analyse, on peut conclure que même si les victimes du Charlie Hebdo semblent avoir été choisies à l'avance, la raison pour laquelle elles ont été sélectionnées, c'est-à-dire d'avoir usé de leur liberté d'expression, demeure potentiellement aléatoire. Personne ne semble à l'abri d'un faux pas de cette nature, et c'est pourquoi l'attaque du Charlie Hebdo rencontre toujours le critère du caractère aléatoire des victimes. Il s'agit donc d'une attaque de nature terroriste au sens de la définition de Walzer.

Manchester Arena

Le 22 mai 2017 au Royaume-Uni, une bombe d'obus explose alors que des gens quittent le *Manchester Arena* après un concert de la chanteuse Ariana Grande. L'explosion eut lieu dans le foyer de l'aréna, pendant que les spectateurs quittaient et de plus jeunes attendaient que leurs parents viennent les chercher. Des 14 200 personnes qui avaient assisté à ce concert, 23 furent tuées et plus de 500 furent blessées.

Le responsable de l'attaque fut identifié comme étant Salman Ramadan Abedi, un jeune Britannique musulman de 22 ans. Sans être directement relié à un groupe d'extrémiste, il était connu comme ayant une pensée islamique très radicale. Il était d'ailleurs connu des autorités, mais sans être identifié comme une réelle menace. L'enquête révéla qu'Abedi fut en contact avec des membres de l'État islamique d'Irak (aussi connu comme ISIS ou État Islamique) peu de temps avant l'attaque, qui eut lieu

³⁹ Agence France-Presse. "Un enseignant d'histoire décapité en région parisienne", Le Devoir, 17 octobre 2020. <u>Un</u>

enseignant d'histoire décapité en région parisienne | Le Devoir.

sienne", Le Devoir, 17 octobre 2020. <u>Un</u>

35

quatre jours après son retour d'un voyage en Lybie⁴⁰. Bien qu'il soit probable que d'autres personnes aient été au courant de son plan, Abedi fut l'unique organisateur de l'attentat-suicide, achetant lui-même le matériel pour construire la bombe.

Manchester Arena : Application de la définition

La particularité de l'attentat du Manchester Arena est qu'il fut planifié, organisé et mené à terme par une seule et même personne. On peut alors se demander si cette même personne, soit Abedi, a réellement agi dans le but de créer une peur persuasive. Contrairement aux attaques organisées par des groupes terroristes, il n'y avait pas de message clair transmis par l'attaquant. En d'autres mots, il est difficile de juger si Abedi a agi dans le but de soutenir un projet politique précis ou par pure haine.

Même si Abedi partageait la pensée et les objectifs d'une organisation plus grande, soit ISIS en Lybie, il ne répondait pas directement des ordres de celle-ci. Il semblerait plutôt qu'il se soit associé aux membres de l'État Islamique peu avant l'attaque, peut-être pour préparer davantage ses plans ou pour obtenir des ressources qu'il jugeait utiles. Bien qu'il eût des intérêts similaires à cette organisation, Abedi ne semblait pas être un membre de celle-ci, du moins, jusqu'à la planification de l'attaque. Elle fut d'ailleurs revendiquée par l'État Islamique peu après les événements.

Il y a une différence entre une attaque organisée et menée à terme par un regroupement terroriste et une attaque organisée et menée à terme par un seul individu. Normalement, une plus grande organisation affiche clairement ses motivations et ses objectifs. Tous les membres de l'organisation poursuivent ces mêmes objectifs, et leurs attaques seront organisées selon ces motivations. Les convictions du groupe dépassent celles des membres dans leur individualité : « Il faut une explication qui

⁴⁰ CALLIMACHI, Rukmini et SCHMIT, Eric. "Manchester bomber met with ISIS unit in Libya, officials say". The New York Times, June 3 2017. Manchester Bomber Met With ISIS Unit in Libya, Officials Say - The New York Times (nytimes.com).

soit à la fois politique, culturelle et religieuse, et qui fasse notamment apparaître la constitution d'un Ennemi. 41 »

Ces actions génèrent alors une peur persuasive : les gens craindront que s'ils n'adhèrent pas aux convictions des terroristes, ils seront attaqués eux aussi. Or, lorsqu'un individu agit seul, il n'est pas évident de connaître ses réelles motivations. Sans message précis, il est probable que cet individu ait agi en soutien d'un but politique ou religieux. Si ce but est partagé par d'autres personnes, alors les gens craindront également que de tels événements se reproduisent. Mais s'il s'avère que l'individu a agi en tant que *loup solitaire*, c'est-à-dire par pure haine, par colère, ou simplement parce qu'il n'avait pas toute sa tête, les gens croiront simplement qu'il s'agissait d'un cas isolé. De tels événements seraient alors ressenti comme étant peu susceptibles de se reproduire.

Ce qui change la donne dans le cas de l'attentat à Manchester, c'est que l'attaque fut tout de même revendiquée par le groupe ISIS. De cette façon, qu'Abedi ait été ou non un véritable membre de l'organisation, l'attaque aura généré une peur persuasive en lien avec les convictions et demandes d'ISIS. Il serait alors juste de se demander si la peur persuasive doit être une motivation de la personne qui commet l'attaque, ou un résultat de l'attaque elle-même. Parce que dans le cas d'Abedi, c'est ce qui pose un problème : on ne sait presque rien de ses motivations personnelles, mais on sait que son action a pu être motivée par un groupe terroriste, ou du moins qu'elle concorde suffisamment avec les objectifs de ce groupe, pour que la population associe les deux. Il ne faut pas oublier que les groupes terroristes utilisent leurs idéologies comme technique de recrutement, afin que leurs objectifs et points de vue soient partagés par davantage de personnes. Concernant Abedi, même s'il ne répondait pas directement aux ordres d'Isis, son attaque a contribué à générer une peur qui sert une cause idéologique. De cette manière, parce que l'association entre Abedi et le groupe terroriste ISIS est suffisamment étroite pour générer une peur

_

⁴¹ WALZER, Michael. De La Guerre Et Du Terrorisme. Traduction par Camille Fort, Bayard, 2004, page 174.

persuasive, nous pourrions conclure que l'attaque du Manchester Arena fut ultimement de nature terroriste.

Fusillade de Las Vegas

L'attaque eut lieu dans la nuit du 1^{er} octobre 2017 à Las Vegas, lors des événements du *Route 91 Harvest music festival*. Entre 22h05 et 22h15, des centaines de coups de feu furent tirés sur les 22 000 personnes qui participaient au spectacle de fermeture du festival. Les policiers eurent d'abord des difficultés à retracer l'origine des tirs, qui semblaient provenir d'un fusil de type « *sniper* ». C'est finalement grâce à la lumière générée par les coups de feu qu'ils furent capables de repérer le tireur, qui se trouvait au 32^e étage du *Mandalay Bay hotel*, soit à quelques 450 mètres du site du Festival. À l'arrivée des autorités dans la chambre du tireur, ce dernier s'était déjà suicidé d'une balle dans la tête. Il fut identifié plus tard comme étant Stephen Paddock, un homme dans la soixantaine originaire du Nevada. La fusillade, qui dura environ 10 minutes, fit un total de 58 morts et 546 blessés. Aux États-Unis, il s'agit de la fusillade la plus meurtrière à ce jour menée par une seule personne.

Fusillade de Las Vegas : Application de la définition

En apparence, la fusillade de Las Vegas semble avoir tout d'un attentat terroriste : il s'agit d'une personne qui, déterminée à faire le plus grand nombre de victimes possible, décide de tirer au hasard dans une foule. Clairement, l'attaque était intentionnelle : l'enquête démontra que Stephen Paddock s'était préparé plus d'une semaine à l'avance. Il avait, d'ailleurs, réservé des chambres dans plusieurs hôtels situés près d'événements festifs. Il ne choisissait pas ses victimes, mais tirait plutôt au hasard dans la foule. Ses victimes étaient toutes des civils purement innocents, qui s'étaient réunis à l'occasion du festival. Nous avons donc devant nous le cas d'un homme simplement déterminé à tuer des gens.

Pourtant, l'enquête ne réussit pas à déterminer les motifs qui poussèrent Paddock à tuer. Ses proches ne lui attribuèrent pas de croyance politique ou religieuse particulière et il ne fut en aucun cas

relié à un groupe terroriste. La tuerie ne fut pas non plus revendiquée par un de ceux-ci, comme ce fut le cas après la bombe du *Manchester Arena*. Il fut révélé que Paddock eut des années difficiles avant l'incident: il avait des problèmes de consommation d'alcool, perdit de grosses sommes au casino, fut divorcé deux fois... mais il n'est pas possible de savoir précisément pourquoi Paddock a agi de la sorte, ni d'établir une possibilité d'association, de près ou de loin, avec un groupe terroriste ou une idéologie partagée par un de ces groupes. Cette association joue un rôle important dans la génération d'une peur persuasive, parce qu'elle semble élever la menace au-delà du tueur lui-même: dans la tête de la population, Abedi a agi à cause des idéologies de l'État islamique. Même si Abedi est mort, on peut croire qu'il n'était qu'un outil du groupe terroriste qui lui, existe toujours et poursuit encore son objectif de terreur. En ce qui concerne Paddock, puisqu'il a agi seul et sans motivation apparente, il semblait être la seule source de la menace. Elle a donc disparu avec lui. Puisque la source de la menace n'existe plus, on peut dire que l'attaque de Paddock ne génère pas de peur persuasive. En l'absence de ce dernier critère exigé par la définition de Walzer, on peut dire que la fusillade de Las Vegas n'était pas un attentat terroriste, mais correspond plutôt au cas d'un *loup solitaire*.

Le FLQ et la crise d'octobre

Dans les années 60, le Front de Libération du Québec (FLQ), un groupe à l'apparence de guérilla, fut responsable d'une escalade d'actes violents dans le but de réaliser l'indépendance du Québec. Cette violence s'est manifestée, entre 1963 et 1970, en plus de 200 attaques à la bombe, une dizaine de vols et six morts. L'activité du FLQ était concentrée autour de la région montréalaise, dans des lieux emblématiques du pouvoir fédéral canadien, notamment les chemins de fer du Canadian National (CN),

l'édifice du Revenu National, le Centre de recrutement de l'Armée canadienne et la Banque canadienne impériale du Commerce (CIBC). 42

La crise d'octobre 1970 fait référence à la culmination de cette violence, qui s'est manifestée par l'enlèvement de deux personnalités publiques par le FLQ: James Cross, un attaché commercial britannique, et le ministre québécois Pierre Laporte. Le premier fut enlevé le 5 octobre 1970 et retenu en otage dans l'objectif d'obtenir, de la part du gouvernement québécois, une liste de demandes, notamment « la libération de 23 'prisonniers politiques' du FLQ, la diffusion et la publication du manifeste du FLQ, une somme de 500 000 \$, et le passage en toute sécurité vers Cuba ou l'Algérie⁴³ » des responsables de l'enlèvement. Le 10 octobre suivant, faute d'une réponse satisfaisante du gouvernement, un autre petit groupe de Felquistes enlevèrent Pierre Laporte à son domicile de Saint-Lambert. Le FLQ publia, dès le lendemain, un communiqué menaçant de le tuer. Dès lors, une grande peur se fit sentir auprès des élus du Québec, qui inondèrent la police de demandes de protection. Le premier ministre fédéral de l'époque, Pierre Trudeau, réagit également en envoyant les forces armées à Ottawa, dans le but de protéger les personnalités publiques et les lieux d'importance. Sept jours seulement après son enlèvement, le corps de Pierre Laporte fut retrouvé dans le coffre d'une voiture abandonnée. L'autopsie révéla qu'il fut étranglé.

Le destin du premier otage, James Cross, fut différent : libéré en décembre 1970 après 59 jours de détention, il affirma ne pas avoir été maltraité. À part avoir maigri de 10kg, il ne fut pas blessé et eut même la permission de « jouer aux cartes pour passer le temps. 44 »

⁴² MCINTOSH, Andrew et COOPER, Celine. "Crise d'octobre". L'Encyclopédie Canadienne, Historica Canada, 13 août 2013. Crise d'Octobre | l'Encyclopédie Canadienne (thecanadianencyclopedia.ca).

⁴³ LAURENDEAU, Marc et MCINTOSH, Andrew. "Front de libération du Québec (FLQ)". L'Encyclopédie Canadienne, Historica Canada, 11 août 2013. <u>Front de libération du Québec (FLQ) | l'Encyclopédie Canadienne (thecanadianencyclopedia.ca).</u>

⁴⁴ Idem.

Lorsqu'on cherche de l'information sur le Front de Libération du Québec sur le site de l'encyclopédie canadienne, la première phrase de la description contient l'information suivante : « mouvement militant pour l'indépendance du Québec qui a utilisé le terrorisme pour tenter d'obtenir un Québec indépendant et socialiste ⁴⁵». À première vue, on peut déduire que l'intuition populaire qualifie les actes de violence du FLQ comme étant de nature terroriste, mais les évènements de la crise d'octobre satisfont-ils réellement les quatre critères de la définition de Walzer ?

Attaques à la bombe

Tout d'abord, analysons le cas plus flagrant des attaques à la bombe qui ont précédé la crise du mois d'octobre 1970. Bien que les conséquences de ces attaques fussent essentiellement matérielles, elles causèrent également la mort de quelques personnes. Le critère de la tuerie intentionnelle proposé par Walzer exige que l'objectif principal de l'attaque ait été de tuer le plus grand nombre de personnes, et cet objectif doit avoir été réalisé. On peut se demander si c'était réellement l'intention derrière les attaques à la bombe du FLQ. En effet, sur environ 200 attaques, seulement six personnes ont péri. Les attaques semblaient ainsi cibler des bâtiments ou des installations matérielles plutôt que des individus, même si on peut déduire qu'en choisissant des lieux publics comme une banque ou un chemin de fer, le FLQ peut avoir choisi délibérément de blesser ou tuer des civils. C'est ici que l'apport de la critique de Robert E. Goodin devient utile : si on accepte d'élargir le critère de la tuerie intentionnelle pout inclure, notamment, la destruction des biens et les blessures, alors il devient clair que les attaques à la bombe du FLQ remplissent ce critère.

-

⁴⁵ LAURENDEAU, Marc et MCINTOSH, Andrew. "Front de libération du Québec (FLQ)". L'Encyclopédie Canadienne, Historica Canada, 2 octobre 2020. <u>l'Encyclopédie Canadienne (thecanadianencyclopedia.ca).</u>

En ce qui concerne le critère de la peur persuasive, il est plus évident dans ce cas. En effet, l'objectif principal des actes de violence du FLQ était de manifester la force et l'hostilité du Québec envers le pouvoir canadien, dans le but de générer une crainte de la part du pouvoir fédéral. C'est d'ailleurs pourquoi les bombes ont été implantées dans des lieux stratégiques, qui devaient symboliser le pouvoir fédéral canadien. « Leur objectif est de détruire l'influence du colonialisme anglais en s'attaquant à ses symboles. Ils espèrent que les Québécois suivent leur exemple et renversent leurs oppresseurs coloniaux. »

Cependant, on peut remarquer que même si les lieux des attaques devaient symboliser le pouvoir fédéral, le FLQ ne choisissait pas nécessairement des lieux fréquentés par des représentants du pouvoir gouvernemental : mis à part le centre de recrutement des forces armées canadiennes, les cibles telles que la Banque CIBC, les chemins de fer du Canadian National et le grand magasin Eaton de Montréal sont des lieux fréquentés par des civils. On peut alors comprendre que les lieux des attaques et l'identité des victimes étaient suffisamment imprévisibles pour relever du hasard, et que ces attaques visaient une population majoritairement innocente. Les quatre critères étant remplis, on peut conclure que les attaques à la bombe du FLQ étaient de nature terroriste.

Les deux enlèvements d'octobre 1970

À première vue, il est possible de noter plusieurs ressemblances entre les enlèvements de James Cross et de Pierre Laporte par le FLQ, et le cas précédemment analysé du massacre de Munich : il s'agit, dans les deux cas, de prises d'otages par des groupes aux revendications politiques. Déjà ici, on peut deviner que les enlèvements du FLQ répondent à certains critères de la définition du terrorisme, de la même manière que le cas du massacre de Munich. La tuerie était intentionnelle : même si Pierre Laporte fut le seul des deux otages à être assassiné, le FLQ menaçait également de tuer James Cross. Encore une fois, si on suit la recommandation de Goodin d'inclure la menace de mort dans la tuerie intentionnelle, alors on peut dire que les deux enlèvements répondent à ce critère.

Rappelons que l'objectif général du FLQ était d'atteindre, ou du moins de promouvoir, l'émancipation du Québec par rapport au Canada anglophone. La prise des otages devait servir à forcer l'obtention de demandes qui supportent cette idée à plus petite échelle : la libération des membres du FLQ emprisonnés à ce moment-là et la diffusion publique des messages et documents du FLQ. Puisque l'objectif derrière la détention de Cross et de Laporte était de contraindre le gouvernement à prendre des décisions qui soutiennent leur idéologie, on peut déduire que ces actions remplissent le critère de la peur persuasive.

Il devient moins évident de déterminer si les enlèvements par le FLQ satisfont les critères du caractère aléatoire et de l'innocence des victimes. En effet, James Cross et Pierre Laporte occupaient tous les deux des postes gouvernementaux : Laporte était le ministre du travail et de la main d'œuvre du Parti Libéral, un parti politique aux convictions traditionnellement opposées à celles du Parti québécois, ce dernier étant plus compatible avec les idéologies du FLQ. James Cross, pour sa part, était un attaché commercial du Royaume-Uni, soit un membre d'une organisation gouvernementale chargée de représenter la branche commerciale de l'empire britannique au Canada. Ce qu'on peut remarquer de ces hommes, c'est qu'excluant le fait qu'ils travaillaient tous les deux pour une organisation gouvernementale, ils n'avaient pas de points en commun. En conséquence, mis à part un lien très flou avec une organisation symbolique du pouvoir fédéral, il est impossible de déterminer avec précision comment le FLQ choisissait ses victimes. Le bassin de sélection était alors suffisamment large pour lui donner un caractère aléatoire. On peut également qualifier James Cross et Pierre Laporte d'innocents au sens de l'immunité des noncombattants : les deux occupaient des rôles politiques en lien avec le travail ou le commerce, ce qui ne représentait aucunement une menace directe pour le FLQ. On peut alors conclure, une fois de plus, que les deux enlèvements de la crise d'octobre 1970 sont des actes terroristes.

1.4. DÉFINITION LARGE OU ÉTROITE DU TERRORISME 46?

L'examen des événements associés au terrorisme présentés dans les sections précédentes et leur analyse du point de vue de Walzer permet d'établir que sa définition est plus contraignante que la conception populaire. Plusieurs événements généralement associés au terrorisme ne devraient pas, selon la définition de Walzer, être considérés comme des actions terroristes : par exemple, le tireur fou de Las Vegas, les assassinats politiques de soldats canadiens, les bombes dans les ambassades et même l'attaque du 11 septembre contre le Pentagone.

Cet aspect controversé de la définition du terrorisme correspond en tout point au débat le plus important dans la littérature consacrée au terrorisme qui oppose les partisans d'une définition large et ceux d'une définition étroite. Une définition large prend toute l'histoire du terrorisme en compte. Une telle définition met seulement l'accent sur la terreur. Les moyens mis en œuvre, les motivations des terroristes et le choix des victimes sont plus ou moins pris en compte. Les médias, les régimes oppressifs et la population en général utilisent, la plupart du temps, une définition large pour diverses raisons. Souvent, les historiens et les spécialistes des sciences sociales préfèrent également travailler avec ce type de définition parce qu'elle est plus inclusive 47.

Une définition étroite met davantage l'emphase sur les caractéristiques du terrorisme qui sont à l'origine du sentiment d'aversion morale à son égard : (1) une violence, (2) contre des innocents, (3) dans

⁴⁶ PRIMORATZ, Igor. "Terrorism." *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*, edited by Edward N. Zalta, 2015.

⁴⁷ Voir les auteurs suivants à titre d'exemples :

CORLETT, J. Angelo. Terrorism: A Philosophical Analysis, Dordrecht: Kluwer, 2003.

MEGGLE, Georg. "Terror and Counter-Terror: Initial Ethical Reflections", Meggle, 2005, 161–75.

MEGGLE, Georg. Ethics of Terrorism and Counter-Terrorism, Frankfurt/M.: Ontos Verlag, 2005.

YOUNG, Robert. "Revolutionary Terrorism, Crime and Morality", Social Theory and Practice, 1977, 4: 287–302.

un but d'intimider. Pour comprendre la nuance entre le terrorisme compris comme étant « large » et le terrorisme « étroit », Primoratz compare les deux attentats suivants :

- Une bombe qui explose dans un établissement gouvernemental, tuant un grand nombre de fonctionnaires haut placés d'un gouvernement considéré par plusieurs comme oppressif.
- Une bombe qui explose dans un café d'une rue populaire, tuant un grand nombre de citoyens ordinaires, incluant des enfants.

Pour un partisan d'une définition large, ces deux cas sont des attentats terroristes. Pour un partisan d'une définition étroite, seul le deuxième en est un. Bien que ces actions soient toutes deux condamnables moralement, elles ne le seront pas pour les mêmes raisons. Ce qui différencie les deux types de définition, c'est le critère de l'innocence des victimes. Bien entendu, Walzer favorise une définition étroite du terrorisme.

En ce qui me concerne, je crois qu'il est préférable d'adopter une définition étroite du terrorisme. Premièrement, la définition large confond trop d'aspects importants du terrorisme, surtout le choix des victimes. Walzer a raison de limiter le terrorisme aux actions dirigées vers des victimes innocentes, parce que c'est l'élément le plus répréhensible de ce type de violence.

Deuxièmement, la définition plus précise de Walzer permet de faire ressortir les caractéristiques propres au terrorisme et fait avancer la réflexion. Troisièmement, dans la plupart des cas où l'adoption de la définition de Walzer demande une révision de la définition populaire, je crois que Walzer a raison : ce fut le cas, notamment, des exemples du tireur fou de Las Vegas, des bombes dans les ambassades et l'attaque du 11 septembre contre le Pentagone qui furent, ultimement, exclus clairement de la définition du terrorisme. Dans certains cas, par exemple celui du Charlie Hebdo ou du Manchester Arena, la décision est plus difficile à prendre. Somme toute, même si certains cas peuvent être difficiles à définir, je suis d'avis que les avantages de la définition de Walzer l'emportent sur ses inconvénients.

En terminant cette première partie, je voudrais signaler que l'adoption d'une définition large ou étroite du terrorisme influence beaucoup la prise de position morale sur l'acceptabilité ou non du terrorisme. Une définition plus étroite, en ne traitant pas tous les cas de violence persuasive (violence dans un but d'intimider) comme étant du *terrorisme*, facilite la prise de position morale. Pourquoi ? Parce que le terrorisme, dès qu'il est défini comme étant toujours dirigé vers des innocents, est plus difficile à défendre. Il est important de noter que cela n'indique pas que le terrorisme est toujours condamnable : les cas demandent quand même à être évalués dans leur particularité. Par contre, il est clair que ce type de définition n'est pas moralement neutre : parce qu'elle contient des éléments qui sont condamnables en soi, elle fait du terrorisme un acte de violence qui est mauvais *prima facie*. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle une définition étroite du terrorisme est plus utile pour les philosophes lors de débats moraux.

Lorsqu'on adopte une définition large du terrorisme, la prise de position morale est beaucoup plus difficile et laborieuse. Parce qu'il s'agit d'une définition principalement basée sur la description d'évènements historiques, la définition est relative à chaque époque. Chaque évènement doit être étudié dans son contexte, et ce sont les détails qui déterminent la position morale qui sera adoptée pour un cas précis. La tâche est donc délicate. Malgré cela, parce qu'elle fournit un point de départ qui semble neutre, certains considèrent qu'une définition large du terrorisme est plus juste : elle traite séparément des questions qui concernent, dans un premier temps, la définition du terrorisme et celles, dans un deuxième temps, qui concernent son acceptabilité morale.

L'adoption d'une définition large ou étroite du terrorisme est ce qui, dès le départ, orientera la discussion sur les excuses du terrorisme. La seconde partie de ce mémoire examine en détail les raisons données pour excuser le terrorisme, tel que défini par Walzer.

PARTIE II: LES EXCUSES DU TERRORISME

Lorsqu'on utilise une définition étroite du terrorisme telle que celle proposée par Walzer, il est clair que le terrorisme ne sera pas facile à justifier moralement. Nous l'avons vu au premier chapitre, la définition du terrorisme le condamne en soi : il tue au hasard à l'intérieur d'un groupe de personnes innocentes, dans le but de générer la peur. À moins d'être soi-même un terroriste, nul ne saurait défendre une telle stratégie sur le plan moral. Cela dit, certains excusent le terrorisme ou lui prêtent des alibis idéologiques.

Dans cette seconde partie de mon mémoire, j'expliquerai d'abord ce qui différencie la défense, la justification et l'excuse du terrorisme. J'examinerai ensuite chacune des excuses du terrorisme de la manière suivante : une présentation de chaque excuse du point de vue de Walzer sera suivie d'une analyse critique de celle-ci.

2.1. Différence entre défendre et excuser

Il faut savoir que, pour Walzer, excuser le terrorisme n'a pas la même signification que le défendre ou le justifier. Selon lui, la défense du terrorisme est moralement plus exigeante que son excuse « [...] car l'excuse, du moins, admet qu'il y a offense ** ». Dans le texte original en anglais, Walzer utilise le mot « evil » au lieu d'offense ** On comprend alors que sa distinction entre l'excuse et la défense se fait au niveau du sens moral attribué au terrorisme. L'excuse semble sous-entendre une reconnaissance que les actes terroristes ne sont jamais acceptables moralement, que c'est quelque chose de *mauvais* en soi. Elle cherche plutôt à atténuer l'aversion morale éprouvée à l'égard de ce type de violence, notamment en

⁴⁸ WALZER, Michael. *De La Guerre Et Du Terrorisme*. Traduction par Camille Fort, Bayard, 2004, page 82.

⁴⁹ WALZER, Michael. *Arguing About War.* Yale University Press, 2004, page 52.

mobilisant « [...] toutes sortes de définitions et d'explications 50 » qui relativisent « peu à peu notre sentiment de ce qui est mal ⁵¹».

Au premier regard, cette explication semble claire: l'excuseur comprend que le terrorisme est mal, mais il trouve des explications pour atténuer l'aversion morale qu'il suscite.

Pour vulgariser ce qu'est une excuse, je vais l'illustrer de la façon suivante : une personne vole dans un dépanneur. Je sais qu'il est mauvais de voler, mais je peux excuser la personne qui l'a fait. Par exemple, si je sais que cette personne a agi ainsi parce qu'elle l'a fait pour nourrir ses enfants, ou quelqu'un l'a forcée à le faire, ou elle avait très faim, etc. Le vol en soi n'est pas accepté ni défendu ; on excuse plutôt le voleur de ses actions parce que, dans ce cas, on considérera que sa motivation était légitime. En d'autres mots, la fin justifie les moyens. De la même façon, excuser le terrorisme ne signifie pas qu'on accepte la violence; ce sont plutôt les terroristes qui seront excusés de leurs actes pour diverses raisons. Il faut donc comprendre l'excuse comme une circonstance qui atténue la condamnation morale d'un acte.

Le défenseur du terrorisme, pour sa part, croit que la violence elle-même peut être acceptable. On peut comprendre la défense du terrorisme par la définition usuelle du verbe défendre, soit « soutenir quelque chose, plaider en sa faveur devant toute accusation, toute critique⁵² ». De cette manière, la défense du terrorisme est une argumentation en faveur de son acceptabilité morale. Elle veut donc démontrer que l'attaque terroriste, même si elle tue des innocents, peut être une stratégie légitime. Pour bien comprendre la différence entre l'excuse et la défense, reprenons l'exemple du vol dans un dépanneur. Au lieu de chercher à excuser le voleur, le défenseur croit que le vol n'est pas une chose

⁵⁰ WALZER, Michael. *De La Guerre Et Du Terrorisme*. Traduction par Camille Fort, Bayard, 2004, page 82.

⁵¹ Idem.

⁵² "Définitions : défendre", *Dictionnaire de français Larousse*, 2023. <u>Définitions : défendre, être défendu, se défendre</u> - Dictionnaire de français Larousse.

mauvaise en soi. Le défenseur pourrait argumenter en disant des trucs du genre *voler ce n'est pas si grave, voler les plus riches pour donner aux pauvres, c'est une bonne chose, voler est une manière efficace de protester,* etc. Lorsqu'on défend quelque chose, on encourage sa pratique d'une certaine façon, ou dans certains contextes. Heureusement, le terrorisme n'est que rarement défendu selon Walzer⁵³, c'est un type de violence qui suscite la même répugnance que le meurtre ou le viol. Ce sont plutôt les excuses qui, selon lui, posent un problème.

Lorsqu'on pose la question « Qui défend aujourd'hui le terrorisme ? » à Walzer, celui-ci répond que « Certains extrémistes islamiques le font explicitement, sous la forme d'un déni : il n'y a pas d'États-Unien innocent, c'est pourquoi des attentats comme ceux du 11 septembre ne sont pas de nature terroriste ⁵⁴ ». On peut cependant interpréter différemment la position des extrémistes islamistes. En niant l'innocence des victimes pour se justifier, les extrémistes islamistes admettent implicitement que de tuer des innocents est quelque chose de mal, mais que ce n'était simplement pas le cas lors du 11 septembre. À mon avis, ces gens vont beaucoup plus loin que la défense du terrorisme : ils nient le caractère terroriste de leurs actions. En fait, c'est là que la différence entre l'excuse et la défense peut devenir floue, parce que dans les deux cas, le terrorisme est considéré comme *mauvais*. C'est peut-être pourquoi Walzer dit que les extrémistes islamiques défendent le terrorisme de façon implicite : ils ne peuvent pas défendre consciemment quelque chose qu'ils ne comprennent pas.

Si Walzer souligne l'importance de distinguer l'excuse du terrorisme de sa défense, c'est spécialement parce qu'il croit que la première est un progrès durement acquis sur la deuxième⁵⁵. Pour cette raison, dans son ouvrage *De la guerre et du terrorisme* Walzer ne discute pas la justification du

--

⁵³ WALZER, Michael. *De La Guerre Et Du Terrorisme*. Traduction par Camille Fort, Bayard, 2004, page 82.

⁵⁴ WALZER, Michael. *De La Guerre Et Du Terrorisme*. Traduction par Camille Fort, Bayard, 2004, page 176.

⁵⁵ WALZER, Michael. *De La Guerre Et Du Terrorisme*. Traduction par Camille Fort, Bayard, 2004, page 82.

terrorisme, mais s'engage plutôt à réfuter de façon détaillée les excuses les plus souvent invoquées pour faire l'apologie du terrorisme.

J'accepte la distinction proposée par Walzer entre défense et excuse du terrorisme et je m'emploierai par conséquent à étudier la position de Walzer sur chacune des excuses. Je le ferai de la manière suivante :

- 1. Présentation de l'excuse.
- 2. La position que défend Walzer à ce sujet.
- 3. Analyse critique de la position de Walzer.

2.2. Première excuse : Le terrorisme est un dernier recours

2.2.1. Présentation de l'excuse

Walzer présente la première excuse du terrorisme comme suit :

L'excuse qu'on invoque le plus souvent au sujet du terrorisme, c'est qu'il constituerait une sorte de dernier recours, quand tout le reste a échoué. On s'imagine des terroristes comme des stratèges qui auraient littéralement épuisé tous les choix possibles. Ils auraient testé une à une toutes les formes légitimes d'action, militaires et politiques, épuisé toutes les possibilités, échoué partout, jusqu'à n'avoir d'autre choix que le terrorisme et ses maux⁵⁶.

La première excuse consiste à affirmer que le terrorisme est l'outil de dernier recours pour les gens qui ont précédemment épuisé toutes les ressources pour contester ou renverser le régime ou l'autorité contesté. Les terroristes sont considérés comme ces gens qui se sont engagés envers une cause, et qui cherchent désespérément une stratégie pour se faire entendre. Ce n'est qu'après avoir tenté toutes les actions légitimes, que ce soit par voie militaire ou politique, qu'ils se sont tournés vers le terrorisme. De cette manière, le choix du terrorisme se serait fait par contrainte, en dernier recours. L'excuse met

_

⁵⁶ WALZER, Michael. *De La Guerre Et Du Terrorisme*. Traduction par Camille Fort, Bayard, 2004, pages 82-83.

l'emphase sur le désespoir de ceux qui se sont engagés dans une cause qui leur tient à cœur, et non sur le principe même qui dicte que ce genre de violence est inacceptable⁵⁷.

Pour mieux comprendre la nature de cette première excuse, il faut s'imaginer des gens qui sont pris dans un contexte d'oppression politique grave, et qui ont déjà utilisé tous les recours légitimes pour se sortir de cette impasse. Devant l'échec de leurs tentatives, ces gens se sont retrouvés devant le choix entre *ne rien faire du tout* ou utiliser la violence. Coincés dans un contexte politique oppressant et désespérés de ne pas pouvoir agir autrement, les terroristes sont ceux qui ont choisi la violence.

2.2.2. Position de Walzer

Walzer rejette cette première excuse qu'on donne aux terroristes. Il souligne que le défaut le plus flagrant de cette excuse, c'est qu'elle n'est pas claire⁵⁸. En d'autres mots, il est difficile de comprendre ce qu'on veut dire par « en arriver au dernier recours » ou, du moins, de comprendre véritablement ce que ça implique. Quand on affirme que les terroristes ont préalablement « tout essayé », qu'est-ce qu'on veut dire ? Walzer souligne la difficulté de la question :

Il n'est pas si facile de parvenir au « dernier recours ». Auparavant, il faut véritablement tout tenter (c'est beaucoup dire), et pas juste une seule fois : peut-on imaginer un parti politique qui organiserait une manifestation unique, ne remporterait pas immédiatement la victoire et affirmerait qu'il est désormais en droit de passer au meurtre ?⁵⁹

Walzer ne donne pas beaucoup d'exemples de ce qu'est un recours légitime, qu'il soit militaire ou politique. On comprend qu'il en existe plusieurs, mais Walzer ne semble pas juger qu'il soit nécessaire d'en fournir une liste. Cependant, certains exemples reviennent au fil du texte : les manifestations de masse, la

_

⁵⁷ WALZER, Michael. "Excusing Terror." *The American Prospect*, vol. 12, no. 18, 2001.

⁵⁸ WALZER, Michael. *De La Guerre Et Du Terrorisme*. Traduction par Camille Fort, Bayard, 2004, page 83.

⁵⁹ Idem.

résistance non violente, la désobéissance civile et les grèves générales. On peut alors comprendre que par « recours légitime », Walzer comprend tout recours non violent.

Lorsqu'un, ou quelques recours ont échoué, les gens ne se retrouvent pas nécessairement à bout de ressources, bien au contraire. En effet, Walzer insiste sur le fait que « la politique est un art de la répétition 60 ». C'est en tentant plusieurs fois de se sortir d'une situation qu'on arrive à le faire. Cela peut se faire de plusieurs manières, par exemple en essayant différents recours un à la suite de l'autre, ou en répétant le même recours plusieurs fois, qu'on peut éventuellement provoquer des résultats. Pour Walzer, l'expression « dernier recours », lorsqu'on la prend au sérieux, doit sous-entendre qu'un inventaire exhaustif de moyens légitimes a été épuisé, par une succession d'actions entreprises de manière réelle et répétée, pour finalement aboutir à l'échec 61. Si ce n'est pas le cas, alors le recours à la terreur résulte d'un choix et non d'une nécessité.

Walzer souligne également que ceux qui font usage d'une stratégie terroriste ne font généralement pas ce choix après une longue série d'échecs : « Dans les faits, la plupart des fonctionnaires et des activistes qui plaident en faveur du terrorisme le font en premier lieu ; ils prennent ce parti dès le début [...] »⁶². Le choix du terrorisme découlerait donc, la plupart du temps, d'une idéologie, et non d'une contrainte réelle. En somme, on comprend que dans la majorité des cas, les terroristes n'ont pas tenté autre chose avant de pratiquer ce type de violence : ils n'ont pas épuisé les possibilités et ne sont pas intéressés à intervenir d'une autre façon non plus.

⁶⁰ WALZER, Michael. De La Guerre Et Du Terrorisme. Traduction par Camille Fort, Bayard, 2004, page 83.

⁶¹ WALZER, Michael. "Excusing Terror." *The American Prospect*, vol. 12, no. 18, 2001.

⁶² WALZER, Michael. De La Guerre Et Du Terrorisme. Traduction par Camille Fort, Bayard, 2004, page 84.

Au bout du compte, ce que Walzer veut dire, c'est que le terrorisme n'est jamais réellement un dernier recours. En fait, il lui est difficile d'imaginer un scénario où ça pourrait l'être, sauf dans un cas : l'exception d'« urgence suprême ».

Celle-ci serait, selon lui, un contexte rare et extrême dans lequel il pourrait devenir légitime d'agir par la terreur. Cela dit, il est important de bien définir ce qu'est l'urgence suprême pour éviter de la confondre avec la première excuse.

« L'urgence suprême » en contexte de guerre

L'exception d'urgence suprême fut d'abord issue de la théorie de la guerre juste, pour être ultérieurement adaptée au cas du terrorisme⁶³. Dans son ouvrage *Guerres justes et injustes*, Walzer balise l'usage de la violence en temps de guerre. Bien que sa théorie soit complexe et très détaillée, le point important qui en ressort et qu'il faut retenir, c'est que même en temps de guerre, la violence ne peut pas être dirigée vers des innocents. Walzer est très ferme à ce propos. Malgré cela, il existe, selon lui un contexte très rare et spécifique, toujours en temps de guerre, dans lequel il serait légitime de s'attaquer aux masses civiles innocentes. Ce contexte a été rencontré une fois dans l'histoire, soit pendant la Seconde Guerre mondiale.

Pour Walzer, il ne suffit pas de se retrouver à bout de ressources pour se retrouver en situation d'urgence suprême. Par exemple, un pays en guerre qui se retrouverait face à la défaite ne pourrait toujours pas attaquer les populations civiles de la partie ennemie, même si ce serait la seule manière qu'il lui resterait pour se défendre. Même la menace d'une mort imminente n'est pas suffisante pour invoquer l'urgence suprême. « Pour que nous adoptions ou défendions l'adoption de mesures extrêmes, il faut que

⁶³ WALZER, Michael. *Guerres Justes Et Injustes : Argumentation Morale Avec Exemples Historiques.* Traduction par Simone Chambon et Anne Wicke, Gallimard, 2006. *Folio Essais*, page 449.

53

le danger soit exceptionnel et terrifiant⁶⁴ ». Non seulement l'urgence suprême exige une situation où la violence à l'égard des innocents serait un dernier recours, mais elle exige davantage une situation où les conséquences de la défaite seraient si graves, qu'elles outrepasseraient la mort de milliers d'innocents. Mais qu'entend-t-on alors par « danger exceptionnel et terrifiant » ? Pour bien comprendre ce que cela signifie, Walzer affirme qu'il faut « [...] dresser une carte des crises humaines et repérer les zones de désespoir et de désastre⁶⁵ ». Cette zone fut atteinte, selon lui, face à la menace d'invasion par l'Allemagne nazie :

[...] le nazisme fut la menace suprême pour tout ce qui est décent dans nos vies, que ce fut une idéologie et une pratique de domination si meurtrière, si dégradante même pour ceux qui devaient y survivre, que les conséquences d'une victoire finale du nazisme étaient littéralement incalculables, d'une horreur que l'on ne peut mesurer. Nous voyons le nazisme – et l'expression n'est pas ici utilisée à la légère – comme le mal incarné, sous une forme si puissante et si visible qu'on ne pouvait rien imaginer d'autre que combattre⁶⁶.

C'est d'ailleurs pour échapper à une telle invasion que la Grande-Bretagne prit la décision, en 1940, de bombarder des villes allemandes et, du même coup, de s'en prendre à des innocents. C'est la seule fois, au cours de l'Histoire et, plus particulièrement au cours de la Deuxième Guerre mondiale, que Walzer considère qu'on aura pu invoquer l'exception d'urgence suprême⁶⁷. Parce qu'à ce moment précis, on

_

⁶⁴ WALZER, Michael. *Guerres Justes Et Injustes : Argumentation Morale Avec Exemples Historiques.* Traduction par Simone Chambon et Anne Wicke, Gallimard, 2006, *Folio Essais*, page 452.

⁶⁵ Idem.

⁶⁶ WALZER, Michael. *Guerres Justes Et Injustes : Argumentation Morale Avec Exemples Historiques.* Traduction par Simone Chambon et Anne Wicke, Gallimard, 2006, *Folio Essais*, page 453.

⁶⁷ WALZER, Michael. *Guerres Justes Et Injustes : Argumentation Morale Avec Exemples Historiques.* Traduction par Simone Chambon et Anne Wicke, Gallimard, 2006, *Folio Essais*, page 464.

craignait terriblement, et avec raison, que le mal infini du nazisme triomphe, et ce mal surpassait celui engendré par le meurtre d'innocents⁶⁸.

Cependant, il faut retenir que l'exception d'urgence suprême est une transgression des droits de notre ennemi ou de son peuple et que pour cette raison il ne faut jamais la prendre à la légère. Lorsqu'on décide d'agir avec violence, même selon les circonstances d'une urgence suprême, on choisit d'utiliser les mêmes moyens qu'on dénonce chez notre adversaire et auxquels on veut échapper. Pour Walzer, ce n'est pas quelque chose qu'on peut admettre de bon cœur⁶⁹.

« L'urgence suprême » pour excuser le terrorisme

Serait-il possible, pour Walzer, d'invoquer l'exception d'urgence suprême pour excuser un acte terroriste ? Sa réponse est simple : « peut-être, mais seulement si l'oppression combattue constituait un génocide. » Le génocide est le seul scénario suffisamment grave et destructeur pour l'humanité pour justifier une attaque terroriste. De plus, il ne faut pas oublier que la menace, aussi grave soit-elle, doit être imminente pour être prise au sérieux par Walzer. Si on veut utiliser la violence envers des innocents et transgresser des droits fondamentaux, on doit d'abord être certain que notre adversaire fera la même chose sans notre intervention, mais que les conséquences de ses actes seront beaucoup plus dévastatrices que les nôtres.

Ce qu'il faut retenir de l'exception d'urgence suprême, c'est qu'elle décrit le seul scénario dans lequel on pourrait excuser le terrorisme. Il est donc possible, dans le rare cas où on ferait face à une menace sérieuse de génocide, que l'acte de terreur devienne le véritable dernier recours.

⁶⁸ WALZER, Michael. *Guerres Justes Et Injustes : Argumentation Morale Avec Exemples Historiques.* Traduction par Simone Chambon et Anne Wicke, Gallimard, 2006, *Folio Essais*, page 464.

⁶⁹ WALZER, Michael. *De La Guerre Et Du Terrorisme*. Traduction par Camille Fort, Bayard, 2004, page 76.

55

2.2.3. Analyse critique de la position de Walzer

Rappelons que la première excuse du terrorisme prétend qu'on peut en venir à ce type de violence en dernier recours, lorsque toute autre alternative a été épuisée. Bien entendu, Walzer n'est pas d'accord. Il tente de démontrer pourquoi cette excuse n'est pas valable à son avis. Sa réponse soulève tout de même quelques questionnements qui portent à réflexion. Voici les plus importantes, à mon avis.

Une chose est certaine, Walzer est catégorique : les gens sensés ne se rendent jamais jusqu'au terrorisme. Contrairement à ce qu'ils peuvent affirmer, les terroristes choisissent toujours cette option parce qu'ils le veulent bien, sans avoir préalablement essayé des moyens plus pacifiques. La position de Walzer laisse entendre que les terroristes sont, en quelque sorte, des hypocrites : ils n'épuisent jamais réellement tous les recours, même que dans la majorité des cas, ils n'essaient même pas d'en trouver d'autres. Ils prétendent tout de même n'avoir pas d'autres options.

Si on se fie à ce que écrit Walzer, les terroristes sont tous de mauvaise foi et ne réfléchissent pas aux autres possibilités avant d'agir. Pourtant, on peut se demander s'il existe une zone grise entre épuiser tous les recours et ne rien tenter d'autre. Par exemple, imaginons qu'un groupe peut, sans avoir épuisé tous les recours, en avoir essayé plusieurs. De cette façon, la décision d'en venir au terrorisme résulterait davantage d'un processus de réflexion, et non d'un choix hypocrite. Walzer n'est peut-être pas assez nuancé lorsqu'il tente d'interpréter ce que pensent les terroristes. On peut au moins admettre que le choix du terrorisme peut, parfois, avoir été réfléchi le moindrement. Précisons que ce n'est pas parce qu'une décision est réfléchie qu'elle est bonne.

D'ailleurs, si ce même groupe avait réellement essayé tous les recours; s'il parvenait à nous fournir une liste, ou du moins une certaine preuve, que plusieurs options ont été tentées sans succès, est-ce que le recours au terrorisme serait alors excusable ? Lorsqu'il explique pourquoi il est en désaccord avec la

première excuse, Walzer insiste sur le fait que, pour que le terrorisme soit réellement un dernier recours, il faudrait démontrer que :

- 1) Tous les moyens légitimes ont préalablement échoué ;
- 2) Les moyens légitimes qui ont échoué ont aussi été répétés à plusieurs reprises.

Mais si les terroristes fournissaient une telle preuve, est-ce que l'excuse serait acceptable ?

Malgré sa pertinence, je ne crois pas qu'il soit nécessaire de répondre à cette question. Walzer ne pose pas ces deux critères dans le but réel qu'ils soient remplis par les terroristes; ce n'est pas une liste de critères qu'il faut cocher. Ils servent plutôt à démontrer que ceux qui excusent le terrorisme prennent l'expression « en arriver au dernier recours » trop à la légère. Walzer voulait mettre en évidence que, pour qu'on puisse en arriver à une méthode aussi radicale, violente, gratuite et immensément condamnable, la décision doit avoir été prise avec beaucoup de sérieux. Sur cette question, je crois que la position de Walzer est satisfaisante.

Finalement, en ce qui concerne l'exception d'urgence suprême, on sait que pour Walzer, elle ne peut être utilisée que dans le cas rarissime où on combat une menace sérieuse de génocide. On peut se demander si les cas où elle peut s'appliquer sont aussi rares que ne le croit Walzer. Selon lui, le seul exemple concret qu'il puisse nous fournir fut pendant la Deuxième Guerre mondiale, lorsque le monde civilisé a fait face à la menace nazie. Pourtant, nous pouvons également citer les exemples du génocide des Arméniens au début des années 1900, le génocide mené par les Khmers rouges au Cambodge, ce qui se passa au Rwanda dans les années 90, etc. Ce sont là des exemples où, si on se fie à l'explication de Walzer, l'exception d'urgence suprême aurait pu s'appliquer. Le terrorisme aurait-il pu, alors, être utilisé pour défendre les potentielles victimes ? Je crois que oui. L'exemple unique de Walzer illustre suffisamment bien ce que l'urgence suprême signifie pour lui, en termes de gravité des conséquences.

Bien qu'il nous ait fourni des pistes de réponse, Walzer n'a pas cherché à pousser son explication jusque dans les détails les plus précis. Pourtant, je suis tout de même d'avis que sa position est suffisamment claire pour nourrir notre réflexion et orienter notre action. La conclusion finale de Walzer, que je partage, est que l'excuse du terrorisme comme dernier recours ne peut être invoquée que dans très peu de situations réelles.

Nicholas Fotion : la possibilité de réussite

Il peut être intéressant de comparer la position de Walzer à celle de Nicholas Fotion exposée dans son ouvrage *The Burdens of Terrorism*. Pour lui comme pour Walzer, la défense des opprimés n'est pas un motif suffisamment important pour excuser le recours au terrorisme. Dès qu'on peut envisager des moyens alternatifs qui sont moins violents ou plus admissibles d'un point de vue moral, on doit rayer le terrorisme de la liste des stratégies possibles. En revanche, Fotion croit que le terrorisme peut apporter des conséquences grandement bienfaisantes pour un peuple ou un groupe particulier, et lorsque c'est le seul moyen d'y parvenir, on doit le faire. Fotion admet donc la faible possibilité qu'on puisse avoir légitimement recours au terrorisme, mais il souhaite encadrer la pratique au moyen des conditions suivantes⁷⁰:

- 1. L'objectif doit être très important pour justifier les moyens utilisés ;
- 2. Cet objectif doit être atteint par le recours au terrorisme ;
- 3. Cet objectif ne peut pas être atteint autrement que par le terrorisme.

Lorsque le bien espéré est vraiment très important, il est possible que le terrorisme puisse devenir un moyen légitime de défendre l'intérêt des plus faibles. Walzer lui-même n'exclut pas totalement la possibilité que le terrorisme puisse être utile, il clôt tout simplement le débat en soutenant qu'une telle

_

⁷⁰ FOTION, Nick. "The Burdens of Terrorism." *Terrorism: The Philosophical Issues*, edited by Igor Primoratz, Palgrave Macmillan UK, 2004, pp. 44-54.

situation n'a jamais pu être observée. Fotion est d'accord avec Walzer sur l'idée que les trois critères qu'il propose pour excuser le terrorisme ne peuvent que rarement être rencontrés, mais cela n'empêche pas l'éventualité que cela puisse se produire. Selon lui, il pourrait y avoir, un jour, une campagne terroriste qui réussirait véritablement à libérer les opprimés.

En d'autres mots, les positions de Walzer et de Fotion sont relativement semblables : ils énoncent tous les deux des critères susceptibles d'excuser le terrorisme. Walzer le fait très brièvement, et il ne le fait pas de manière explicite. Il précise que le terrorisme ne pourrait être excusé que si on réussit à démontrer que le bienfait souhaité a effectivement été obtenu et que cela n'aurait pas pu être accompli autrement, mais qu'il doute que cela puisse arriver un jour⁷¹. Il clôt donc rapidement la question sur ce point. À la différence de Walzer, Fotion laisse tout simplement la question ouverte.

D'ailleurs, je crois que la position de Fotion semble plus honnête que celle de Walzer, tout simplement parce qu'elle admet qu'on ne peut pas démontrer hors de tout doute qu'un tel cas ne pourra jamais se produire. En d'autres mots, ce n'est pas parce qu'une situation est très difficile à imaginer qu'on doit automatiquement conclure qu'elle est impossible.

2.3. Deuxième excuse : le terrorisme est la seule option envisageable

2.3.1. Présentation de l'excuse

Tout d'abord, voici comment Walzer présente lui-même l'excuse :

La seconde excuse concerne les mouvements de libération nationale qui luttent contre des États établis et puissants. Ces mouvements assurent qu'il n'ait aucune solution possible, qu'ils ne disposent d'aucune stratégie hormis le terrorisme 72.

⁷¹ WALZER, Michael. De La Guerre Et Du Terrorisme. Traduction par Camille Fort, Bayard, 2004, page 86.

⁷² WALZER, Michael. *De La Guerre Et Du Terrorisme*. Traduction par Camille Fort, Bayard, 2004, page 84.

59

Cette deuxième excuse n'insiste pas sur le fait que le terrorisme est un dernier recours, mais plutôt qu'il s'agit du seul recours possible. En ce qui concerne les stratégies légitimes possibles, « Il suffit aux terroristes de les inventorier en esprit, et non pas en action ⁷³». La différence avec la première excuse est qu'ici, il n'est pas nécessaire d'avoir réellement tenté autre chose : il suffit d'évaluer les autres options, pour finalement se rendre compte que le terrorisme est la seule qui soit susceptible de fonctionner.

Dans son explication de l'excuse, Walzer précise qu'elle concerne principalement les mouvements de libération nationale. Ce sont ces petits groupes de personnes qui, faibles face à des États déjà établis et puissants, ne disposent pas de moyens politiques suffisants pour se faire entendre. En effet, dans un tel État, les mouvements de libération nationale ne semblent pas avoir beaucoup de ressources : ils sont coincés entre le géant étatique très fort et un peuple très soumis. Étant donné leur faible nombre, les petits groupes d'opposition cherchent des moyens plus faciles d'avoir un impact politique, et c'est de cette façon que le terrorisme apparaît comme l'unique solution viable.

C'est la faiblesse des groupes terroristes qui est mise de l'avant dans cette deuxième excuse. D'ailleurs, cette faiblesse est double : « [...] la faiblesse de cette faction vis-à-vis de l'État qu'elle combat, et sa faiblesse vis-à-vis du peuple qu'elle dit défendre ** ». Ils sont d'abord faibles devant la force de l'État auquel ils s'opposent ; on s'imagine mal comment un petit regroupement de personnes pourraient user efficacement d'un recours légitime face à un gouvernement qui menace de couper les têtes de ceux qui entravent leurs politiques. Il est donc très difficile d'agir directement contre l'État sans force supplémentaire. Cette force, elle pourrait potentiellement être puisée dans l'appui du peuple, mais les terroristes sont aussi faibles en ce sens : ils sont incapables de s'attirer l'appui d'un peuple déjà soumis par la peur. Sans le soutien de cette population, les types de résistance tels que les grèves, les

⁷³ WALZER, Michael. De La Guerre Et Du Terrorisme. Traduction par Camille Fort, Bayard, 2004, page 84.

⁷⁴ Idem.

manifestations de masse ou la guérilla sont irréalisables. C'est pourquoi le terrorisme devient la seule stratégie envisageable.

2.3.2. Position de Walzer

Après avoir présenté sur quoi se fonde la deuxième excuse du terrorisme, Walzer explique qu'elle n'est pas plus valable que la première. À son avis, il est difficile d'imaginer une situation où il est réellement impossible d'user de moyens politiques ou d'ameuter la population contre l'État, sauf dans un contexte de tyrannie. D'ailleurs, il souligne que « Les États totalitaires peuvent être à l'abri de la résistance non violente ou de la guérilla, mais tout donne à penser qu'ils sont également à l'abri du terrorisme⁷⁵ ». Pourquoi ? Parce qu'ils fonctionnent déjà par la terreur, mais ce sont les dirigeants qui en font usage. En fait, ce que Walzer veut montrer ici, c'est que cette excuse ne vaudrait que dans un contexte d'État totalitaire, mais que dans les faits, le terrorisme n'est jamais envisagé dans un tel contexte politique. Le terrorisme est une forme d'opposition qui ne naît pas à l'intérieur d'un pays déjà gouverné par la terreur. La raison est simple : une politique totalitaire vise tout justement à étouffer l'opposition du peuple.

Ainsi, lorsque le terrorisme apparaît comme une stratégie susceptible de fonctionner, c'est qu'elle devrait prendre place dans un pays qui n'est pas totalitaire, ou qui n'est pas déjà soumis par la peur. Si l'opposition ne prend pas place dans un État totalitaire, alors le terrorisme ne peut pas être la seule option, comme c'est le cas dans le contexte dépeint dans la deuxième excuse. « Si le terrorisme apparaît comme une stratégie d'opposition possible (dans les États libéraux et démocratiques notamment), ce n'est pas la seule [...] ⁷⁶». On peut donc comprendre que pour Walzer, dès qu'on se retrouve dans une situation où le terrorisme pourrait être efficace, nécessairement on est dans une situation où d'autres stratégies légitimes pourraient également l'être. En effet, lorsqu'on se retrouve dans tout autre type de

⁷⁵ WALZER, Michael. *De La Guerre Et Du Terrorisme*. Traduction par Camille Fort, Bayard, 2004, page 85.

⁷⁶ Idem.

gouvernement où le peuple n'est pas soumis par la peur, par exemple sous un régime libéral ou démocratique, il est faux de croire que le terrorisme peut être l'unique solution : les mouvements de libération nationale ont l'opportunité de s'allier à la population pour gagner en force. Dans un contexte où le gouvernement n'oppresse pas délibérément la population, celle-ci demeure libre de soutenir la cause qu'elle estime juste. En fait, ce qui semble jouer un rôle important dans le choix d'une stratégie, c'est précisément la présence ou non du soutien du peuple.

L'importance du soutien populaire : deux scénarios possibles

Lorsque le peuple est libre, deux scénarios sont possibles pour les mouvements de libération nationale : soit ils réussissent à obtenir le soutien du peuple, soit ils décident d'agir sans celui-ci. Lorsqu'une cause est soutenue par le peuple, la résistance non violente, qui peut se faire de plusieurs manières, demeure la stratégie la plus susceptible de fonctionner. Même si cette stratégie échoue, ou même si plusieurs stratégies échouent, le dernier recours légitime sera toujours la répétition. On sait que cela est vrai dans n'importe quelle société le moindrement libre, mais Walzer souligne que « même dans un contexte d'oppression ou de guerre, les citoyens sont rarement à bout de ressources ». De ces ressources, il en donne quelques-unes en exemple : la résistance non violente, les grèves générales, les manifestations de masse et la guérilla. Ces recours ont tous quelque chose en commun : ils nécessitent un grand nombre de personnes pour être efficaces, de là l'importance du soutien populaire. D'ailleurs, ces recours n'excluent pas toute forme de violence ou de force : la guérilla, par exemple, mise sur des vagues d'attaques continuelles, opérées par la population, dans le but de déstabiliser l'ennemi. C'est une stratégie clairement violente, mais qui, contrairement au terrorisme, vise un ennemi bien défini et ne s'attaque pas aux gens ordinaires. Même si cette stratégie échoue, elle pourra éventuellement réussir à force d'être répétée. Ce que Walzer dit, c'est qu'un peuple aura toujours la possibilité de modifier son approche, l'améliorer ou la réviser pour ultimement atteindre son objectif.

Qu'en serait-il du petit groupe de combattants qui, en n'étant pas suffisamment appuyés par la nation, se retrouvent seuls à militer pour leur cause ? En d'autres mots, quelle alternative reste-t-il pour ces militants qui, en n'étant pas assez nombreux, ne peuvent user efficacement des recours légitimes listés par Walzer ? C'est dans un contexte comme celui-ci que le terrorisme apparaît comme un dernier recours : c'est un type de violence facile à pratiquer, qui nécessite peu de personnes pour fonctionner, et qui est efficace rapidement. Pourtant, Walzer précise qu'en « l'absence de soutien populaire, le terrorisme peut de fait constituer l'unique stratégie accessible, mais on voit mal alors comment excuser ses maux ». Ce qu'il veut dire, c'est que lorsque le terrorisme semble être la seule stratégie possible, c'est qu'il est temps de s'arrêter. On comprend qu'une cause, si elle est légitime et chère au peuple, sera toujours soutenue par celui-ci. Si elle ne l'est pas, il ne faut simplement pas combattre davantage. Dans un contexte où toutes les stratégies se sont avérées inefficaces, où la répétition est vaine et que le groupe de combattants n'est pas appuyé par le peuple, c'est l'objectif même du mouvement qui doit être révisé.

En résumé, voici comment s'articule la réponse de Walzer à la deuxième excuse du terrorisme. D'abord, lorsque le terrorisme apparaît comme une option possible dans un contexte politique particulier qui n'est pas totalitaire, c'est qu'il existe également d'autres moyens d'agir. L'état totalitaire, pour sa part, est à l'abri du terrorisme parce qu'il fonctionne déjà par la terreur. Donc, dès le départ, le terrorisme ne peut pas être le seul choix possible pour un mouvement de libération nationale.

Deuxièmement, les mouvements de libération nationale ne sont réellement faibles que s'ils n'obtiennent pas le soutien populaire. Dans le cas où le peuple s'allie au mouvement de libération, alors il peut agir avec force via des recours légitimes, allant jusqu'à les répéter plusieurs fois jusqu'à ce qu'ils fonctionnent. Donc, en présence du soutien populaire, le dernier recours sera toujours la répétition, jamais le terrorisme. Si, dans le cas contraire, la faction ne réussit pas à s'allier au peuple, alors son objectif doit être révisé : si le peuple n'y adhère pas, c'est qu'elle n'a pas une raison suffisante d'être.

2.3.3. Analyse critique de la position de Walzer

Selon Walzer, ceux qui choisissent le terrorisme le font principalement par faiblesse. Cette faiblesse accable les terroristes à deux niveaux : vis-à-vis l'État oppresseur et vis-à-vis leur propre peuple. Ils ont peine à combattre efficacement le monstre étatique contre lequel ils s'opposent, et ils ont aussi peine à avoir le soutien de leur peuple, ce avec quoi ils acquerraient inévitablement une plus grande force. La seconde faiblesse montre bien que, selon Walzer, les terroristes n'ont pas toujours l'appui de ceux qu'ils défendent : « Les individus en question n'autorisent aucunement les terroristes à agir en leur nom. Seul un tout petit nombre participe concrètement à leurs activités, le reste pâtit bien plus souvent qu'il ne profite du programme terroriste. 77 »

Je suis une fois de plus en accord avec Walzer; on comprend bien, avec son explication des deux faiblesses, comment un groupe en arrive au terrorisme. C'est une façon rapide et efficace de frapper lorsqu'on est un tout petit groupe peu imposant. Bien entendu, on peut aujourd'hui observer des groupes terroristes très forts en nombre. En disant cela, je pense évidemment à des groupes terroristes bien connus comme ISIS ou Al Qaeda. Pourtant, leur nombre ne représente tout de même qu'une toute petite portion du grand peuple islamique qu'ils disent défendre. Il n'est pas question pour eux de défendre le peuple d'un pays entier, mais bien tous les représentants d'une religion répandue à travers le Monde. Ces groupes sont petits, et ils se battent contre des civilisations.

Mise à l'épreuve de la réponse de Walzer à la seconde excuse du terrorisme

En guise d'analyse critique de la réponse de Walzer, je propose de vérifier si ce qu'il prétend à propos des deux faiblesses des groupes terroristes est observable dans un cas réel. Reprenons donc le cas

⁷⁷ WALZER, Michael. De La Guerre Et Du Terrorisme. Traduction par Camille Fort, Bayard, 2004, page 91.

de la crise d'octobre précédemment analysé dans la première partie. Il faut se demander si le FLQ présentait les deux faiblesses des groupes terroristes :

- Faiblesse face à l'État oppresseur;
- Faiblesse vis-à-vis le peuple.

Afin de vérifier convenablement ces données, je tenterai d'abord de préciser ce qu'était l'objectif du FLQ. Ensuite, je pourrai mieux cerner le type d'État contre lequel ses membres se battaient réellement, et s'ils avaient ou non l'appui du peuple.

L'objectif du Front de Libération du Québec

Lorsqu'on pense au FLQ, on se rappelle un groupe de militants pour la libération des Québécois contre les Coloniaux britanniques. Selon eux, les Québécois étaient un peuple soumis, appauvri et exploité par la majorité anglophone canadienne : à cette époque, plusieurs grandes entreprises au Québec étaient effectivement possédées par des anglophones, dont plusieurs établies dans la région montréalaise⁷⁸. L'objectif du FLQ est clairement énoncé dans le *Manifeste du Front de libération du Québec*, une lettre adressée aux Québécois, les invitant à se révolter contre les puissances coloniales anglophones :

Travailleurs du Québec, commencez dès aujourd'hui à reprendre ce qui vous appartient; prenez vous-mêmes ce qui est à vous. Vous seuls connaissez vos usines, vos machines, vos hôtels, vos universités, vos syndicats; n'attendez pas d'organisation miracle. [...]

Nous sommes des travailleurs québécois et nous irons jusqu'au bout. Nous voulons remplacer avec toute la population cette société d'esclaves par une société libre, fonctionnant d'elle-même et pour elle-même [...]⁷⁹

⁷⁹ Membres du FLQ, *Manifeste du Front de libération du Québec*. Octobre 1970. La Bibliothèque indépendantiste. Manifeste du Front de libération du Québec — La Bibliothèque indépendantiste (republiquelibre.org).

⁷⁸ À titre d'exemples, les entreprises suivantes : la brasserie *Molson*, les supermarchés *Steinberg* et la compagnie d'appareils électriques *Canadian General Electric Co. Limited*.

Cependant, l'objectif ultime du FLQ dépassait la cause purement indépendantiste pour laquelle ils sont généralement reconnus : ils étaient également les porteurs d'une révolution marxiste à l'échelle mondiale. Pour eux, la révolution socialiste devait se faire d'abord au Québec, mais ensuite s'étendre jusqu'aux États-Unis⁸⁰. Plus qu'une lutte des francophones contre les anglophones, le combat du FLQ était celui des opprimés d'Amérique. Charles Gagnon, un membre du FLQ, communique cet objectif lors d'un entretien télévisé diffusé en 1970 :

Le Québec fait partie du tiers monde. Le mouvement de libération du Québec s'inscrit dans la pensée la plus mondiale qu'on puisse imaginer à l'heure actuelle. C'est-à-dire cet idéal qui veut que tous les peuples du monde et toutes les collectivités puissent vivre côte à côte sans avoir la crainte d'être dominés par d'autres, d'être écrasés par d'autres⁸¹.

Cette ambition est partagée par Pierre Vallières, un autre membre du FLQ, qui compare la discrimination des francophones à celle vécue par la minorité noire aux États-Unis. Dans son ouvrage intitulé *Nègres blancs d'Amérique*, il tente d'unir les deux peuples dans une seule poursuite de liberté :

N'attendons pas d'un messie de solution magique à nos problèmes. Réfléchissons, aiguisons nos outils, retroussons nos manches et tous ensemble au travail ! La révolution, c'est notre affaire, à nous les nègres. N'attendons ni du Pape ni du président des Etats-Unis un mot d'ordre révolutionnaire pour nous mettre en marche.

Ce mot d'ordre ne peut venir que de nous, les nègres : blancs, rouges, noirs, jaunes... les crottés de la Terre!⁸²

D'une certaine manière, on peut comprendre que ce qui débuta par un mouvement indépendantiste québécois se transforma définitivement en une aspiration à suivre les traces de Che

.

⁸⁰ CHARTRAND, Luc. Enquête: FLQ la filière internationale, reportage de Radio-Canada, 2 octobre 2020.

⁸¹ Idem.

⁸² VALLIÈRES, Pierre. Nègre blancs d'Amérique. Éditions parti pris, Montréal, 1969, page 400.

Guevara : le FLQ désirait farouchement une révolution qui mènerait à la destruction de l'ordre impérialiste en Amérique du Nord.

Faiblesse face à l'état oppresseur

Qui était alors le véritable ennemi du FLQ ? Une fois qu'on comprend réellement l'ampleur de leur objectif, on se rend compte que cet ennemi est difficile à identifier. En effet, « l'ordre impérialiste en Amérique du Nord » est une catégorie de personnes, voire d'organismes, suffisamment large et floue pour qu'on ne puisse être certain de savoir qui en fait partie ou, plutôt, qui n'en fait pas partie. Même à petite échelle, c'est-à-dire seulement au Québec, l'ennemi du FLQ pouvait prendre plusieurs formes : représentants du pouvoir fédéral canadien, mais également tous les hommes d'affaires, banquiers, juges et politiciens d'origine anglo-saxonne⁸³. Cela démontre bien que l'ennemi du FLQ n'était pas uniquement un État, mais aussi une descendance, une affiliation ou une manière de penser. Lorsqu'un petit groupe de personnes, tel que le FLQ, décide de se battre contre une idéologie, il est évident qu'il se retrouve en position de faiblesse face à son oppresseur.

Faiblesse vis-à-vis le peuple

Il faut d'abord éclaircir ce que signifie « avoir l'appui » de la population, ou plutôt, comment cet appui doit se manifester. Au sens de Walzer, on peut comprendre que l'appui du peuple est acquis lorsqu'un groupe revendicateur réussit à recruter suffisamment de membres pour avoir un poids considérable contre son ennemi. Il est difficile d'évaluer la sympathie du peuple québécois envers la cause du FLQ, mais on peut tout de même supposer qu'une partie de la population québécoise était d'accord avec l'objectif d'un Québec indépendant. Même l'objectif au sens large, celui d'éliminer l'oppression impériale en Amérique du Nord, aurait certainement plu à un grand nombre de personnes. Pourtant, cette

-

⁸³ Membres du FLQ, *Manifeste du Front de libération du Québec*. Octobre 1970. La Bibliothèque indépendantiste. Manifeste du Front de libération du Québec — La Bibliothèque indépendantiste (republiquelibre.org).

sympathie ne fut pas assez forte pour inspirer le désir de régler le problème par la violence. C'est pourquoi les attaques du FLQ furent condamnées par la population. On le constate d'ailleurs à partir des événements d'octobre 1970, puisque par la suite le FLQ a commencé à s'effondrer sur lui-même, ses propres membres n'étant pas unanimes sur l'intensité de la violence utilisée : « Tuer quelqu'un à cause de l'indépendance... il fallait se calmer un peu. ⁸⁴» Même Pierre Vallières, membre engagé du FLQ et auteur de l'ouvrage *Nègres blancs d'Amérique*, finit par tourner le dos à la lutte armée en affirmant, en 1972, qu'il « n'y a qu'une seule solution et c'est le Parti Québécois ⁸⁵ ».

On peut donc affirmer que le FLQ n'a pas réussi à obtenir le soutien populaire. De toute façon, Walzer démontre bien qu'un groupe qui a l'appui du peuple n'aura nécessairement pas besoin d'utiliser le terrorisme comme arme, puisqu'il sera assez fort en nombre pour se faire entendre de manière légitime. Il est évident que ce ne fut pas le cas du FLQ.

Le cas de la crise d'octobre 1970 nous permet donc de vérifier ce que prétend Walzer relativement aux deux faiblesses du terrorisme : le FLQ était effectivement faible face à l'état État oppresseur, c'est-à-dire l'ordre impérial en Amérique du Nord, mais aussi vis-à-vis son propre peuple, n'ayant jamais réussi à rallier suffisamment de membres pour mener une lutte à la fois efficace et légitime.

2.4. Troisième excuse : le terrorisme à la défense des plus faibles

2.4.1. Présentation de l'excuse

La troisième excuse est étroitement liée à la deuxième. Rappelons que la deuxième excuse présente les mouvements de libération populaires comme étant faibles : ils sont impuissants devant un

-

⁸⁴ Luc Chartrand, Enquête : FLQ la filière internationale, reportage de Radio-Canada, 2 octobre 2020.

⁸⁵ Idem.

État trop fort et incapables d'obtenir le soutien d'un peuple soumis. La troisième excuse s'inspire exactement de cette deuxième faiblesse face au peuple, et Walzer l'explique comme suit :

[...] ce que les terroristes invoquent, c'est le fait qu'ils représentent les faibles, ce que remet en cause la nature même de la faiblesse qui justifie le choix du terrorisme comme seule option viable. On pourrait contourner cette difficulté en invoquant l'efficacité réelle du terrorisme, ce qui constituerait à soi seul une troisième excuse : le terrorisme réalise les objectifs des opprimés sans même réclamer leur participation. 86

Cette excuse présente les terroristes comme les représentants des faibles qui, eux, sont incapables d'agir ou de se défendre. Le scénario de l'excuse suggère deux choses : d'abord, que les terroristes agissent sans l'appui du peuple parce que ce dernier n'est pas suffisamment fort pour s'opposer, mais aussi qu'ils agissent dans l'intérêt de ce peuple. Cela met donc en scène un groupe terroriste qui doit nécessairement agir seul. La cause pour laquelle ils militent doit également être légitime et bonne. En combattant l'oppression, les terroristes revendiquent une cause juste et souhaitable pour un grand groupe de personnes, voire une population entière, et on devrait les excuser pour cette raison. L'objectif poursuivi contribuerait ainsi à excuser l'acte par lequel il est réalisé : « Lorsque l'acte accuse, le résultat excuse ⁸⁷».

Les partisans de cette excuse présentent les terroristes comme des gens bienveillants qui, en voulant défendre un groupe de gens faibles, sont forcés d'agir par l'extrême violence. Bien entendu, les moyens utilisés ne sont pas acceptables en soi, mais puisqu'ils sont dans l'intérêt d'un peuple, ils devraient être excusés.

2.4.2. Position de Walzer

Walzer résume bien l'essentiel de l'excuse « Les terroristes ont les mains sales, mais il faut en quelque sorte faire la paix avec eux parce qu'ils ont agi efficacement dans l'intérêt d'un peuple qui ne

69

⁸⁶ WALZER, Michael. *De La Guerre Et Du Terrorisme*. Traduction par Camille Fort, Bayard, 2004, page 85.

⁸⁷ MACHIAVEL. *Discours* (1,9). Cité par Walzer.

pouvait pas agir par lui-même ». Pour Walzer, on pourrait résumer la troisième excuse par l'expression la fin justifie les moyens, mais cette fin, a-t-elle réellement été atteinte? Lorsqu'on excuse les moyens utilisés par leur fin, on sous-entend qu'une situation positive vient contrebalancer les dommages qu'elle a pu causer antérieurement. On change finalement un mal en un bien. Mais pour que cette excuse puisse avoir de la valeur, il faut d'abord que ce bien ait réellement été obtenu, puis qu'il soit suffisamment considérable pour outrepasser les maux du terrorisme. Walzer soutient qu'un tel scénario n'est encore que fictif : « Je doute que le terrorisme ne soit jamais parvenu à libérer un peuple tout entier [...] 88». Bien que la violence puisse avoir été utile par le passé, Walzer affirme qu'aucune « nation ne doit son indépendance à une campagne de meurtres aléatoires⁸⁹ ».

Bien entendu, les terroristes réussissent tout de même à faire connaître la cause pour laquelle ils militent. Par la violence, le mouvement de libération populaire peut se maintenir et gagner en influence. Pourtant, ce pouvoir est rarement utilisé pour poursuivre un objectif politique sain pour le peuple. Dans les faits, les terroristes se fixent plutôt un objectif politique qui sera poursuivi avec ou sans le support du peuple:

> They act without the organized political support of their own people. They may express the anger and resentment of some of those people, even a lot of them. But they have not been authorized to do that, and they have made no attempt to win any such authorization. They act tyrannically and, if they win, will rule in the same way⁹⁰.

Considérons tout de même la possibilité qu'un tel évènement puisse survenir : un regroupement terroriste se donne comme mission de libérer un peuple et il réussit à le faire. Il faudrait quand même que le terrorisme eut été la seule et unique manière de procéder. De cette façon, la troisième excuse demeure

⁸⁸ WALZER, Michael. De La Guerre Et Du Terrorisme. Traduction par Camille Fort, Bayard, 2004, page 86.

⁸⁹ Idem.

⁹⁰ WALZER, Michael. "Excusing Terror." *The American Prospect*, vol. 12, no. 18, 2001.

toujours, selon Walzer, tributaire des deux premières excuses⁹¹. Ainsi, peu importe l'importance de la cause qu'il défend, le terrorisme ne peut pas être un choix, mais plutôt une obligation. On en revient alors à l'argumentation de l'excuse du terrorisme comme *dernier recours* ou *seul recours possible*. Même si l'objectif poursuivi est immensément souhaitable et dans l'intérêt absolu du peuple, il faudrait pouvoir démontrer qu'il ne peut pas être atteint d'une autre façon que le terrorisme. Il faut garder en tête que si un jour le terrorisme réussit à libérer un peuple entier, ç'aura été en choisissant délibérément de tuer des innocents. Sachant que le même résultat aurait pu être obtenu de manière légitime, pourrait-on excuser un tel choix ?

En résumé, la réponse de Walzer à la troisième excuse est :

- i) Le terrorisme n'est pratiquement jamais efficace ;
- ii) Lorsqu'il est efficace, le but aurait pu être atteint par d'autres moyens.

2.4.3. Analyse critique de la position de Walzer

À ceux qui défendent ou excusent le terrorisme, Walzer répond souvent qu'il s'agit d'une stratégie qui s'est, jusqu'à maintenant, toujours avérée inefficace. Selon lui, il est vrai qu'un tel type de violence peut aider les terroristes à se faire connaître ou, du moins, à faire connaître l'objectif politique ou religieux qu'ils poursuivent. Cependant, son utilité ne semble pas dépasser cela.

Parce que c'est souvent ce que les terroristes disent vouloir obtenir : la libération d'un peuple, l'implantation ou la restauration d'un régime politique, la prédominance d'une religion... Il s'agit de demandes importantes, qui peuvent même parfois être souhaitables, mais si elles ne sont pas remplies dans leur entièreté, alors le terrorisme a tout simplement échoué pour Walzer. C'est d'ailleurs, selon lui, ce qui est toujours arrivé jusqu'à maintenant.

-

⁹¹ WALZER, Michael. De La Guerre Et Du Terrorisme. Traduction par Camille Fort, Bayard, 2004, page 86.

Une grande partie de l'argumentation de Walzer repose sur l'idée que le terrorisme n'est pas efficace. Pourtant, si le terrorisme demeure une stratégie utilisée couramment par les groupes révolutionnaires de nos jours, c'est que cette stratégie doit nécessairement fonctionner pour eux ? Dans son article intitulé By any means or none, Thomas Nagel prend le temps de bien répondre à la question de l'utilité du terrorisme. Son article se fonde sur les idées de l'auteur Richard English exposées dans Does Terrorism Work? A History. Dans le but d'offrir une critique de l'ouvrage, Nagel résume les questions sousjacentes à celle de l'utilité du terrorisme et formule sa thèse. Dans les paragraphes qui suivent, les explications et les résumés sont donc issus de l'article de Nagel consacré à l'ouvrage d'English.

Dans son ouvrage, Richard English aborde la question de l'utilité du terrorisme en résumant les faits historiques se rapportant aux « campagnes terroristes menées par des organisations non-étatiques pendant une période significative »92. English a choisi d'étudier le cas de quatre organisations qui répondent à ces critères : Al-Qaïda, l'IRA en Irlande du Nord, le Hamas et le groupe séparatiste ETA du Pays basque. Pour les fins de son analyse, il considère que ces organisations sont constituées d'agents rationnels qui, par des moyens violents, poursuivent des objectifs politiques bien définis.

Nagel confirme que les quatre organisations choisies par English ont toutes été claires quant à l'objectif principal qu'elles veulent accomplir et la stratégie qu'elles comptent utiliser pour y parvenir. Il sera alors plus facile d'évaluer si le terrorisme a fonctionné dans leurs cas.

Qu'est-ce qu'on veut dire par « fonctionner »?

Afin d'évaluer si le terrorisme fonctionne vraiment, on doit d'abord clarifier ce qu'on veut dire par « fonctionner ». Pour Walzer, il est clair que, pour fonctionner, le terrorisme devrait atteindre les objectifs qu'il poursuit, tout simplement. Si une organisation terroriste dit agir dans le but de libérer un peuple et

⁹² NAGEL, Thomas. "By Any Means or None." Rev. of Does Terrorism Work? A History, by Richard English. London Review of Books 38.17, 2016, pp. 19-20.

que ce peuple, après l'usage délibéré de la violence, ne parvient pas à obtenir son indépendance, alors le terrorisme n'aura pas fonctionné pour Walzer. Il s'agit d'un sens très étroit donné au terme *fonctionner*.

Pour Nagel, les organisations terroristes peuvent *fonctionner* de plusieurs manières, sans nécessairement accomplir l'objectif principal. Par exemple, il peut s'agir de l'accomplissement d'objectifs secondaires ou instrumentaux, le succès opérationnel (ex : réussir à tuer des gens), recevoir l'intérêt des médias pour faire de la publicité, gagner le contrôle d'une population ou le renforcement de l'organisation, etc. En fait, pour évaluer si une organisation terroriste fonctionne, on doit pouvoir évaluer si ces réussites participent au succès global de l'organisation.

Dans son ouvrage, English se penche sur les cas particuliers des quatre organisations terroristes prises en exemple plus tôt. Il identifie trois types de motivations, primaires ou secondaires, qui stimulent la formation et les activités des groupes terroristes : la rivalité avec des groupes modérés, le désir de vengeance et, mieux connues, les motivations de natures politiques ou religieuses. Pour que le terrorisme puisse être efficace, il doit, d'une certaine manière, contribuer à l'accomplissement de ces motivations. Voici comment il peut le faire :

i) Rivalité avec des groupes modérés :

Les organisations terroristes se forment souvent en compétition avec une autre organisation nationaliste partageant des objectifs similaires, mais de manière plus modérée et non violente. On sait certainement que les terroristes sont des radicaux : ils ne veulent rien savoir des compromis et exigent plutôt l'accomplissement de leur idéal. Ce qui est plus difficile à comprendre, c'est pourquoi les terroristes s'entêtent à supprimer toute autre organisation, même si elle poursuit des buts semblables aux leurs. On peut en déduire que, non seulement les terroristes veulent accomplir un objectif, mais ils veulent y arriver d'une manière bien précise :

- Seule la violence doit être employée comme stratégie. C'est pourquoi ils éliminent les organismes
 modérés et non-violents.
- Les terroristes doivent être les seuls à pouvoir atteindre leur objectif, de là leur désir d'éliminer toute forme de compétition.

En résumé, le terrorisme pourrait être dit « efficace » dès que les actions d'un groupe terroriste contribuent à éliminer ou affaiblir certains groupes modérés que les terroristes identifient comme rivaux. Cela est fait en vue d'être le seul groupe en mesure de combattre pour une cause et de pouvoir utiliser la violence sans compromis.

ii) Désir de vengeance :

Malgré des motivations politiques ou religieuse différentes, English souligne que les terroristes partagent un sentiment de haine et un désir de vengeance envers leurs « ennemis », même si cette vengeance ne se rattache pas à un événement réel ou particulier :

Revenge for perceived injuries and humiliations is a powerful motive for violence, and if it is counted as a secondary aim of these movements, it defines a sense in which terrorism automatically "works" whenever it kills or aims members in the target group. ⁹³

En ce sens, le terrorisme *fonctionne* dès que le groupe antagoniste est attaqué avec succès. Le seul fait d'attaquer ou de tuer les opposants accompli le désir de vengeance. Dès lors, l'objectif secondaire est atteint.

iii) Motivations politiques ou religieuses :

À la base, tout regroupement terroriste poursuit des ambitions politiques ou religieuses. Selon Nagel, les groupes terroristes perçoivent bien que leurs objectifs ne peuvent pas être atteints par la voie pacifique ou légitime, c'est pourquoi ils choisissent d'agir par la force. Cependant, ils ne se rendent pas

⁹³ NAGEL, Thomas. "By Any Means or None." Rev. of *Does Terrorism Work? A History*, by Richard English. London Review of Books 38.17, 2016, pp. 19-20.

compte que ces objectifs ne peuvent simplement pas être atteints, peu importe les moyens utilisés. Ils opèrent dans un contexte où les circonstances politiques et l'opinion publique les empêcheront toujours de réussir et ce, malgré l'emploi d'une forte violence.

S'il est clair que les terroristes se fixent des objectifs souvent trop ambitieux, cela ne les empêche pas de faire progresser leur cause. En d'autres mots, même si leur but premier n'est pas atteint, les terroristes peuvent tout de même avoir gagné par leurs actions.

Étude de quelques réussites réelles du terrorisme

En regard des trois types de motivations des terroristes, l'ouvrage de English propose une brève analyse des activités de certaines organisations afin de déterminer si le terrorisme aura été, pour elles, une stratégie efficace.

Sans avoir accompli pleinement les buts principaux qu'elles s'étaient fixés, les organisations terroristes réussissent parfois à progresser dans leur cause. C'est ce qu'English et Nagel qualifient de « réussites partielles du terrorisme ». En étudiant les cas de l'ETA, du Hamas, de l'IRA et d'Al-Qaïda, on peut mieux saisir ce que cela représente concrètement.

Tout d'abord, l'ETA semble avoir été le groupe le moins efficace de la liste. En effet, Nagel explique que l'un des objectifs principaux de l'ETA était, comme nous l'avons vu ci-haut, de bloquer les activités des groupes homologues ayant choisi la non-violence et la modération. L'ETA avait d'ailleurs intensifié ses attaques à la suite de l'implantation, par le gouvernement Espagnol, de mesures accommodantes en faveur des Basques. L'ETA ne réussit pas, par ses activités, à freiner de tels développements, notamment l'accord d'une plus grande autonomie aux régions basques et une place accrue pour la langue basque en Espagne. Si nous comparons le cas du Pays basque à celui de la Catalogne, English note que les Catalans ont eu plus de facilité à susciter l'intérêt de la population pour la séparation complète de leur pays, et ce,

grâce aux regroupements séparatistes non violents. Il semblerait, si on se fie aux Catalans, que la voie non violente soit plus efficace pour soulever les foules même si l'objectif demeure radical.

D'un autre côté, le groupe Hamas réussit davantage à neutraliser les activités du groupe non violent PLO, pour bloquer la possibilité d'une entente de paix entre la Palestine et Israël. Comme Nagel le résume bien, à la suite d'une campagne d'attaques-suicides menée en 1996, le Hamas réussit à élever Netanyahu au pouvoir en Israël. Encore aujourd'hui, les actions du président Netanyahu soutiennent une politique intransigeante envers les Palestiniens. Même si, à la base, l'élection d'un tel dirigeant ne faisait peut-être pas partie des objectifs que le Hamas s'était fixé en tant que groupe, on ne peut nier qu'il s'agit d'un progrès compatible avec leur ligne de pensée. La campagne terroriste de Hamas a donc eu des effets politiques souhaitables pour l'organisation, mais n'a pas réussi à créer un État palestinien indépendant.

L'IRA, pour sa part, n'aura pas réussi à abolir le veto des unionistes du nord sur l'unification de l'Irlande. Leur violence aura, tout de même, porté ses fruits. Sinn Féin était un parti politique connu en Irlande du Nord comme étant étroitement lié aux activités de l'IRA. Selon Tony Blair, ancien premier ministre du Royaume-Uni et de l'Irlande du Nord, le parti aura reçu plus d'attention de la part du public à cause de son association avec le groupe terroriste. D'ailleurs, le slogan du SDLP, le parti opposant, faisait directement allusion à cette popularité due à la violence : « If we had weapons you'd treat us more seriously ». Selon Nagel, ils n'avaient pas tout à fait tort:

[...] after Sinn Féin, the political arm of the IRA, suspended its support of violence, it became the chief negotiator with the British and the Unionists to bring about just such a power-sharing solution in the Good Friday Agreement of 1998.⁹⁴

Par le biais de son association avec Sinn Féinn et par sa popularité due à la violence, nous pourrions dire que l'IRA aura joué un rôle important dans la négociation sur le statut de l'Irlande du Nord. Le

-

⁹⁴ NAGEL, Thomas. "By Any Means or None." Rev. of *Does Terrorism Work? A History*, by Richard English. London Review of Books 38.17, 2016, pp. 19-20.

terrorisme, encore une fois, n'aura pas réussi à atteindre son objectif principal, mais aura partiellement réussi.

En ce qui concerne son objectif d'éliminer la présence états-unienne au Moyen-Orient, la stratégie employée par Al-Qaïda aura généré l'effet contraire. Depuis les événements de 2001 et la guerre contre le terrorisme qui s'ensuivit, les États-Uniens auront été plus présents que jamais sur ce territoire. Néanmoins, les activités de l'organisation ont généré d'autres effets qui peuvent être interprétés comme des réussites partielles, notamment la formation d'un autre groupe terroriste :

[...] the formation of Isis, which presents itself as a restoration of the caliphate under Salafist rule. Isis have more fighters than Al-Qaeda, and controls territory in a manner that Bin Laden never managed; but its roots lay in the post-2003 violent resistance to an invasion of Iraq which Bin Laden and his colleagues had stimulated.⁹⁵

La stratégie d'Al-Qaïda n'aura donc pas réussi à restaurer le Califat ni à expulser les États-Uniens des terres de l'Islam, mais ils auront certainement contribué à renforcer la radicalisation islamique qui soutient ces mêmes objectifs.

Bien qu'ils soient rares, il existe quelques exemples historiques de terrorisme qui put véritablement accomplir ses ambitions. De ceux mentionnés par English dans son texte principal, Nagel en choisit deux : l'établissement d'Israël et l'indépendance de l'Algérie.

Après la seconde guerre mondiale, le territoire aujourd'hui reconnu comme l'État d'Israël fut occupé par les Britanniques. Jadis nommé la Palestine mandataire, le territoire fut l'hôte d'attaques de nature terroriste menée par l'Irgoun, un groupe d'opposants juifs à l'occupation britannique. Selon Nagel, ces attaques eurent comme effet d'accélérer le retrait de la Grande-Bretagne, qui fut le premier pas vers l'indépendance de la région. Pourtant, il souligne que c'est ce qui serait arrivé selon la suite logique des

-

⁹⁵ ENGLISH, Richard. *Does Terrorism Work? A History*, Oxford, 367 p., July 2016. Cité par Nagel.

choses : la Grande-Bretagne n'avait aucun intérêt à demeurer sur ce territoire. Nagel résume la situation ainsi : « *The Irqun was pushing at an open door*. »

En Algérie, la France a été forcée de se retirer à la suite des attentats du FLN contre les pieds-noirs. Bien que la violence entrainât d'abord une forte réponse par l'armée française, le président De Gaulle décida ultimement de quitter le conflit, laissant alors les Algériens se gérer eux-mêmes. Encore une fois, Nagel soutient que la France n'avait pas vraiment d'intérêt à rester en Algérie, d'autant plus que les Français ne semblaient pas vouloir défendre les pieds-noirs. Malgré cela, il est d'avis que ce résultat n'aurait pas pu être atteint d'une autre manière : « Here again it was the balance of motivation, more than the balance of forces, that allowed terrorism to work; but it is doubtful that Algeria's independence, unlike Israel's, could have been achieved in the near term without violence. 96 »

Ce qu'on retient de ces exemples, contrairement à ce que prétend Walzer, c'est que le terrorisme peut, dans de rares cas fonctionner. Souvent, toutefois, c'est parce que le contexte dans lequel il intervient lui est favorable. La violence peut, dans ces conditions, accélérer la suite des choses ou donner le dernier coup pour que cela se fasse, mais cela ne nous empêche pas d'affirmer que, oui, dans ces cas le terrorisme aura fonctionné.

On peut alors se demander si Walzer avait réellement raison d'affirmer que « le terrorisme n'est jamais parvenu à libérer un peuple », ou qu'aucune «nation ne doit son indépendance à une campagne de meurtres aléatoires. » Les exemples d'English et de Nagel semblent amener des faits qui ébranlent cette position. Afin de rendre justice à la position que défend Walzer, il reste à évaluer la validité des arguments de English et Nagel. Pour le faire, il faut répondre à ces deux questions :

- English et Nagel ont-ils la même définition du terrorisme que Walzer?

⁹⁶ NAGEL, Thomas. "By Any Means or None." Rev. of *Does Terrorism Work? A History*, by Richard English. London Review of Books 38.17, 2016, pp. 19-20.

78

- Le FLN et l'Irgoun ont-ils vraiment réussi à libérer leur peuple grâce au terrorisme ?

Walzer, English et Nagel : même définition ?

Lorsque Walzer prend position en affirmant qu'aucun groupe terroriste, à sa connaissance, n'ait réussi à libérer un peuple, il devrait avoir en tête ses quatre critères de définition. Rappelons également que, dans leurs deux exemples de terrorisme qui a fonctionné, English et Nagel utilisent un groupe précédemment identifié comme terroriste par Walzer lui-même : dans la première partie de ce travail, lorsqu'il fut question d'éclaircir ce qu'est réellement le terrorisme, Walzer nous a énuméré quelques groupes qu'il a lui-même identifié comme terroristes, dont le FLN. À première vue, la question semble réglée : le FLN et l'Irgoun sont clairement terroristes au sens de Walzer, English et Nagel partagent la même définition que lui, et ont donc raison de le critiquer. Cependant, lorsqu'on soumet les cas du FLN et de l'Irgoun à une analyse rigoureuse, on réalise qu'ils ne semblent répondre que partiellement à la définition étroite du terrorisme de Walzer.

En réalité, ces deux groupes ont un point important en commun: ils ont mené une guerre d'indépendance. Le FLN luttait afin de libérer l'Algérie de la présence coloniale française; l'Irgoun, pour sa part, désirait chasser les Arabes et Britanniques d'un territoire ancestral afin de créer un état juif en Palestine. Or, il y a une différence substantielle entre ce type de cas et tous les autres cas de terrorisme analysés par Walzer, une différence qui se situe dans la précision de l'objectif global poursuivi. D'abord, ce qui distingue l'objectif du FLN et de l'Irgoun, c'est qu'il se rattache à un territoire bien déterminé. Il ne s'agit pas là d'une guerre idéologique plus ou moins imaginaire, par exemple comme celle menée par Al-Qaïda contre la civilisation occidentale tout entière, mais plutôt d'une guerre territoriale menée par un peuple ou un état qui désire reprendre possession d'une terre qu'il estime lui appartenir. Un objectif comme ce dernier est beaucoup plus circonscrit, entre autres parce qu'on sait que son atteinte est réalisable par l'indépendance, mais aussi parce que l'ennemi est clairement identifié. Voyons ce que cela signifie lorsqu'on prend ces informations et qu'on les applique aux quatre critères de définition.

S'agissait-il d'une tuerie intentionnelle ? Rappelons que pour être intentionnelle, une attaque devait avoir comme objectif, et non pas seulement comme conséquence, de tuer le plus de gens possible. Des quatre critères de Walzer, ce premier est le plus clairement rempli par les exemples du FLN et de l'Irgoun. Lorsque le FLN décida, en août 1955, de se lancer à l'assaut d'une quarantaine de villages dans le Nord-Constantinois, ses membres étaient armés principalement de haches et de pioches 97. Non seulement ils voulaient tuer, mais ils voulaient le faire de manière sanglante et violente. Il en est de même pour l'Irgoun qui, en avril 1948, massacra une centaine de civils, incluant des femmes et des enfants, dans le village arabe de Deir Yassin près de Jérusalem.

Est-ce que les victimes étaient innocentes et tuées de manière aléatoire ? D'abord, le critère du caractère aléatoire est le fait que les victimes doivent être tuées au hasard seulement parce qu'elles appartiennent à un groupe choisi. Lorsqu'il est question de guerres territoriales, les victimes sont inévitablement des membres de groupes ciblés, par exemple les Français, Britanniques ou Arabes, mais dont la présence sur un territoire donné est jugée illégitime. Lorsqu'on ajoute une situation géographique particulière comme critère de sélection des victimes, alors cela ne relève plus du pur hasard. Par exemple, le FLN ne ciblait pas tous les Français, mais seulement ceux qui se trouvaient en Algérie à ce moment-là. Rappelons également que pour être intentionnelle, une attaque devait avoir comme objectif, et non pas seulement comme conséquence, de tuer des personnes innocentes au hasard. Lorsqu'on creuse dans les intentions réelles derrière l'attaque de Deir Yassin, on se rend compte que le but d'Irgoun n'était peut-être pas d'en faire un massacre. En effet, selon certains historiens³⁸, il fut établi, lors de la planification de l'attaque, que les combattants d'Irgoun annonceraient leur venue pour donner une chance aux résidents

⁹⁷ VÉTILLARD, Roger. *20 août 1955 dans le Nord-Constantinois : Un tournant dans la Guerre d'Algérie ?*, Paris, Riveneuve ed., 2012.

⁹⁸ MORRIS, Benny. *Righteous Victims: A History of the Zionist-Arab Conflict 1881–2001*, Knopf Doubleday Publishing Group, 2011.

de fuir le village. Yehudat Lapidot, historien et ancien membre d'Irgoun, témoigne de cette stratégie initiale :

Raanan, Commander of the Irgun in Jerusalem, opened the meeting. (...) He emphasized that this was not a punitive action, but the conquest of an enemy target, and that we must avoid causing unnecessary injury. He stressed repeatedly that we must not harm old people, women or children. Moreover, any Arabs who surrendered, including fighters, were to be taken prisoner and not hurt in any way. Raanan related that in order to prevent superfluous casualties, it had been decided that an armored car equipped with a loudspeaker, which would enter the village ahead of the troops before they opened fire, would launch the operation. By this means the villagers would be informed that the village was surrounded by Irgun and Lehi fighters, and would be exhorted to leave for Ein Karem or to surrender. They would also be informed that the road to Ein Karem was open and safe ⁹⁹.

Il faut également préciser que le village de Deir Yassin ne fut pas sélectionné au hasard : sa position géographique en faisait une menace pour les villages juifs avoisinants, en plus d'être situé sur une route principale vers les plaines. La prise de possession de Deir Yassin par les juifs était donc une stratégie économique avant tout¹⁰⁰.

Maintenant, qu'en est-il des membres des groupes ciblés qui, conscients ou non des conséquences oppressives de leur présence, continuent d'occuper le territoire disputé ? Peut-on dire qu'ils sont réellement innocents au sens de Walzer ? Il faut se rappeler que le contraire de l'innocence est le fait d'être engagé activement dans un conflit. Au sens de Walzer, les gens engagés sont toujours des soldats, ou pourrions-nous déduire, dans le cas des guerres civiles, des gens qui sont conscients du conflit et qui ont la volonté de combattre. Il est difficile d'établir si les victimes du FLN et de l'Irgoun étaient tous

_

⁹⁹ LAPIDOT, Yehuda. "Deir Yassin", Part 2 Jerusalem. Besiege, 1992. Besiege / Yehuda Lapidut - DEIR YASSIN (daat.ac.il).

¹⁰⁰ MORRIS, Benny. *Righteous Victims: A History of the Zionist-Arab Conflict 1881–2001*, Knopf Doubleday Publishing Group, 2011.

conscients ou non du conflit, et s'ils ont décidé de rester sur le territoire par simple habitude ou par défiance.

Et finalement, l'objectif des attaques était-il de générer une peur persuasive ? On peut répondre que oui, mais pas seulement. La terreur ne fut qu'un moyen parmi d'autres, politiques et économiques, de chasser les forces étrangères d'un territoire revendiqué. Quoi qu'il en soit, lorsqu'on applique les quatre critères d'une définition étroite du terrorisme, les cas du FLN et de l'Irgoun ne sont pas clairs. Cela peut laisser supposer que English et Nagel, en prenant les actions du FLN et de l'Irgoun comme exemples de terrorisme qui a fonctionné, ont pu le faire en utilisant une définition large du terrorisme. En conséquence, ils ne pourraient plus critiquer à bon droit la position de Walzer, mais ce dernier devrait réviser la liste de groupes qu'il déclare comme clairement terroristes.

Le FLN et l'Irgoun ont-ils vraiment réussi à libérer leur peuple grâce au terrorisme ?

Considérant maintenant qu'English et Nagel auraient la même définition du terrorisme que Walzer, il reste à évaluer si la stratégie terroriste utilisée par les deux groupes qu'ils donnent en exemple a réellement mené à l'indépendance d'un peuple, parce que c'est précisément ce qu'argumente Walzer. De ces deux groupes, seul le FLN a réellement réussi à le faire ; c'est à cause d'eux que l'Algérie s'est libérée de la tutelle française. En ce qui concerne l'Irgoun, leur réussite est discutable : s'il est vrai qu'ils ont réussi à faire fuir les Britanniques de la Palestine, ils n'ont pas vaincu les Arabes. Encore aujourd'hui, le territoire de la Palestine est férocement disputé entre les communautés juives et arabes. En 2022, selon un décompte de l'AFP, « le conflit israélo-palestinien a fait plus de 200 morts palestiniens et a coûté la vie à au moins 26 Israéliens. 101 »

_

¹⁰¹ LIBERATION et AFP. "Raid en Cisjordanie : neuf Palestiniens tués par l'armée israélienne", *Libération*, 26 janvier 2023. Raid en Cisjordanie : neuf Palestiniens tués par l'armée israélienne – Libération (liberation.fr).

En réalité, pour prendre position sur l'efficacité du terrorisme, il suffit de jeter un regard d'ensemble sur les faits. Même s'il est possible de donner raison à English et Nagel en ce qui concerne le cas du FLN, il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'une exception. De tous les autres cas examinés dans ce travail, notamment ceux de l'OLP, de l'IRA, d'Al-Qaida et du FLQ, c'est le seul qui fut fructueux. On doit en conclure que le terrorisme ne fonctionne que très rarement. Cela appuie davantage la position de Walzer.

L'erreur de ce dernier est d'avoir soutenu une position statistiquement trop radicale ; que le terrorisme n'a *jamais* fonctionné. Lorsqu'on le prend au mot, il suffit de ne trouver qu'un seul cas de réussite du terrorisme pour invalider son argument, ce qu'English et Nagel s'efforcent de faire. Cependant, si on comprend le message global qui se dégage de l'argument de Walzer, c'est-à-dire que le terrorisme n'est *pratiquement* jamais efficace, nous devons admettre qu'il a raison. L'ajout de cette nuance rends la critique d'English et Nagel tout à fait inutile face à Walzer.

Malgré cela, l'étude de Richard English peut avoir une utilité pratique pour ceux qui combattent le terrorisme, tout comme ceux qui considèrent l'utiliser (on peut douter que cela puisse exercer une quelconque influence sur ces derniers). Sachant que la plupart des organisations terroristes combattent pour une cause perdue ou selon des objectifs trop ambitieux, il ne sert à rien de réagir devant une menace qui n'en est pas vraiment une, outre la violence démesurée qu'elle génère. D'ailleurs, il serait logique d'éviter d'aggraver la situation en renforçant une opposition qui générera encore plus d'atrocités. Selon English, les États devraient favoriser une réaction mesurée, patiente et calme qui se concentre davantage sur la prévention du terrorisme.

2.5. Quatrième excuse : le terrorisme est un recours universel

2.5.1. Présentation de l'excuse

Les trois premières excuses sont semblables sur un point : elles font toutes face à une difficulté, soit celle de devoir justifier le terrorisme comme étant un dernier recours. Elles tentent toutes, par des

arguments différents, de démontrer que oui, dans tel ou tel cas précis, le terrorisme est la seule manière d'agir. Cela sous-entend également que chaque excuse doit pouvoir convaincre qu'aucun autre moyen n'aurait pu être utilisé dans la situation concernée. C'est d'ailleurs à cette étape de leur argumentation que les trois premières excuses semblent échouer, selon Walzer¹⁰². La quatrième et dernière excuse du terrorisme est la plus populaire parce qu'elle évite cette difficulté. Voici comment Walzer la présente :

La quatrième excuse consiste tout simplement à voir dans le terrorisme un recours universel. Toute politique est (dans le fond) un terrorisme. Si elle semble inoffensive ou correcte, c'est là une forme de tromperie plus ou moins convaincante selon les talents des trompeurs respectifs. Le terroriste qui, lui, ne se soucie pas des apparences et fait au grand jour ce que les autres font en secret. 103

Cette excuse diffère des trois autres parce qu'elle ne tente pas d'excuser le recours au terrorisme, elle amène plutôt l'argument selon lequel la politique utilise toujours le terrorisme pour arriver à ses fins.

Selon Walzer, l'excuse peut avoir une forme large et une forme restreinte.

Forme large : l'action politique est toujours de nature terroriste

Dans sa forme large, l'excuse affirme que la politique opère toujours, et inévitablement, par la terreur. Walzer l'illustre par la maxime « tous les coups sont bons, à l'amour comme à la guerre ». Il faut en comprendre que la politique serait un terrorisme en soi : elle suscite la crainte chez les hommes et les femmes innocents pour gagner du pouvoir. Et puisque tous les hommes ou femmes d'État agissent de cette façon, il n'est simplement pas possible de faire de la politique autrement. « Seuls les saints procèdent différemment, et la sainteté, en matière de politique, est un luxe inutile, un effet de la grâce divine et non une obligation. De la ne signifie pas pour autant qu'une politique ne puisse pas donner l'impression

.

¹⁰² WALZER, Michael. *De La Guerre Et Du Terrorisme*. Traduction par Camille Fort, Bayard, 2004, page 86.

¹⁰³ Idem.

¹⁰⁴ WALZER, Michael. De La Guerre Et Du Terrorisme. Traduction par Camille Fort, Bayard, 2004, page 87.

d'être bonne. C'est là le théâtre politique dans toute son excellence : les dirigeants nous contrôlent en nous faisant croire que c'est dans notre intérêt. La bienfaisance ne demeure, au fond, qu'un déguisement pour *bien paraître*, mais elle poursuit le même objectif de pouvoir. Ainsi, lorsqu'une politique semble juste et équitable, c'est qu'elle use de terrorisme en secret.

Les regroupements terroristes, pour leur part, ne se soucient tout simplement pas de l'image qu'ils projettent au public. Leur but est pourtant très semblable à celui de la politique : ils veulent le pouvoir. Mais ils le font aux yeux de tous, sans chercher à camoufler leurs intentions. Leur stratégie semble plus brutale, mais c'est parce qu'elle n'est pas déguisée. Pourtant, l'excuse ne cherche pas à démontrer qu'il est bon d'agir par la terreur, que ce soit en politique ou par des regroupements terroristes. Elle ne fait qu'excuser la pratique dans l'ensemble parce que tout le monde le fait.

Forme restreinte : L'oppression est toujours de nature terroriste

De manière plus restreinte, l'excuse ne vise plus la politique en général : « Elle dit que l'oppression, plutôt que le gouvernement, est toujours de nature terroriste et qu'il faudrait dès lors excuser ses adversaires 105. » Les groupes terroristes ne feraient que combattre l'oppression qu'ils ont déjà endurée pendant leur vie. Il y a donc déjà quelqu'un avant eux qui a fait le choix de gouverner par la terreur, et leurs actions est en réaction à ce prédécesseur. Cette chaîne de réactions peut remonter à très longtemps : chaque oppresseur fut jadis l'oppressé, et il reproduit ce qu'il a lui-même vécu. En d'autres mots, le terrorisme « rend le mal pour le mal 106 », de la même façon qu'un enfant battu deviendrait un adulte violent. Les victimes, elles, demeurent des personnes tout à fait innocentes, mais les terroristes n'inventent pas la méthode; ils la répètent 107. Et puisque cette méthode s'est avérée être efficace par le

¹⁰⁵ WALZER, Michael. De La Guerre Et Du Terrorisme. Traduction par Camille Fort, Bayard, 2004, page 88.

¹⁰⁶ Idem.

¹⁰⁷ Idem.

passé, elle risque fort bien de l'être à nouveau : « Les oppresseurs ont déterminé les conditions de la lutte.

Mais si cette lutte est menée selon leurs conditions, ils ont toutes les chances de l'emporter. Du moins,
c'est l'oppression qui risque de l'emporter, même si elle prend alors un nouveau visage. 108 »

Les terroristes combattent ainsi l'oppression par l'oppression, d'abord parce que c'est la seule méthode qu'ils ont connue, mais aussi parce que c'est elle qui leur parait la plus efficace.

2.5.2. Position de Walzer

Réponse de Walzer à la forme large de l'excuse.

À ceux qui excuseraient le terrorisme en disant que, de toute façon, « l'action politique est toujours de nature terroriste », Walzer répond que cela « [...] sollicite trop brutalement le cynisme politique, lequel n'est pas toujours de mise face à la réalité¹⁰⁹ ». Si on se fie à ce qui se passe réellement dans le monde, on comprend aisément qu'il est faux de dire que tous les États ont besoin de terroriser leurs citoyens pour gouverner. Lorsqu'un gouvernement se retrouve sur la limite entre ce qui est légitime et ce qui ne l'est pas, il peut décider d'employer la force, mais il n'usera pas nécessairement d'une stratégie terroriste. Walzer le souligne bien : « le monde créé par les terroristes a ses entrées et ses sorties ». Cela implique que, oui, certains gouvernements peuvent décider de gouverner par la terreur, mais certains refuseront de le faire et certains y mettront fin. Dès lors, on ne peut plus qualifier le terrorisme d'expérience universelle.

Walzer ajoute qu'il est important de bien saisir ce qui mène certains gouvernements à faire le choix du terrorisme. Pour nous aider à le faire, il nous propose d'imaginer un groupe de personnes assises autour d'une table qui doivent prendre la décision d'employer ou non une stratégie terroriste. Walzer

86

¹⁰⁸ WALZER, Michael. De La Guerre Et Du Terrorisme. Traduction par Camille Fort, Bayard, 2004, page 87.

¹⁰⁹ Idem.

explique que dans ce groupe, il y aura nécessairement des gens qui seront défavorables au terrorisme. Les partisans d'une telle violence ne pourront pas prétendre que *tout le monde le fait*, parce qu'ils seront assis avec des gens qui pensent le contraire. Les radicaux peuvent alors décider de se séparer de ces pacifistes, et choisir de former un groupe à part qui, malgré tout, mènera une campagne terroriste. Ils auront donc choisi d'agir par eux-mêmes, et non comme tout le monde.

Réponse de Walzer à la forme restreinte de l'excuse.

Combattre l'oppression par l'oppression, est-ce là une tactique qu'on peut excuser selon Walzer?

Lorsqu'un mouvement de libération se mobilise contre l'oppression, c'est pour changer les conditions de lutte : « Nous n'avons aucune raison d'excuser le terrorisme adopté par les adversaires de l'oppression à moins que nous ne jugions leur opposition sincère, leur engagement sérieux lorsqu'ils prônent une politique de non-agression¹¹⁰ ». Si ces gens s'opposent à l'emploi d'une violence délibérée dans un contexte politique, ils ne peuvent simplement pas le faire en usant eux-mêmes d'une violence délibérée.

Combattre le terrorisme par le terrorisme, ce n'est pas être très crédible.

D'ailleurs, quelle différence faut-il faire entre le terrorisme des opprimés et le terrorisme des oppresseurs ? Walzer répond que la pratique demeure la même. Au fond, le terrorisme reste du terrorisme : il « [...] nie l'appartenance au peuple et l'humanité des groupes où il puise ses victimes¹¹¹ ». Il tue des innocents de manière atrocement violente dans le but de terroriser un ensemble de personnes. Pourquoi se demander si les terroristes sont les oppresseurs ou les opprimés ? On peut comprendre que des gens ayant vécu dans la violence et l'oppression auront, bien évidemment, le désir de se venger de la même façon. Pourtant, cela ne suffit pas à excuser l'emploi du terrorisme : « [...] comprendre l'oppression

¹¹⁰ WALZER, Michael. De La Guerre Et Du Terrorisme. Traduction par Camille Fort, Bayard, 2004, page 89.

¹¹¹ Idem.

ne revient pas à excuser le terrorisme des opprimés, dès lors que nous comprenons le sens profond du mot 'libération' ¹¹²».

2.5.3. Analyse critique de la position de Walzer

Cette dernière excuse semble plus faible que les trois premières parce qu'elle repose avant tout sur un raisonnement douteux. Bien que Walzer le démontre bien, je crois tout de même pertinent d'approfondir la réflexion à propos de cette excuse, particulièrement afin d'expliquer pourquoi elle est problématique.

La forme large de la quatrième excuse affirme que toute politique est du terrorisme latent. Cela reviendrait à dire que les régimes politique tels que les démocraties libérales et les États de droit fonctionnent par la terreur, au même titre que, par exemple, une tyrannie, mais le font de manière mieux déguisée. On peut alors se demander : cet argument fait-il honnêtement du sens ? Où est la terreur ? Prenons par exemple, le système de l'État de droit. Rappelons que le principe derrière cette forme de pouvoir politique est, notamment, de supprimer les risques d'abus de la part du gouvernement en le soumettant aux mêmes lois et règlements que la population. Cela est réalisable grâce à la formation d'un pouvoir judiciaire indépendant chargé d'appliquer les lois et de les faire respecter. Or, il s'agit là d'un système politique formé dans l'intention précise d'éviter toute forme d'injustice ou d'oppression provenant du gouvernement. Bien qu'il soit vrai que la mise en application d'un tel système est parfois imparfaite, c'est-à-dire qu'en pratique, le pouvoir judiciaire peut parfois commettre des erreurs ou rendre des décisions qui ne sont pas toujours impartiales, il n'est pas raisonnable, selon moi, de conclure automatiquement qu'il s'agit là de terrorisme déguisé. Sinon, de quel genre de terreur parlerait-t-on ? À mon avis, il est impossible de répondre à cette question sans tomber dans les théories du complot.

-

¹¹² WALZER, Michael. De La Guerre Et Du Terrorisme. Traduction par Camille Fort, Bayard, 2004, page 89.

Dans sa forme restreinte, la quatrième excuse n'affirme plus que c'est la politique ou le gouvernement qui fonctionnent par la terreur, mais l'oppression. Ainsi, dès qu'il y a de l'oppression, il est excusable de répondre par le terrorisme. L'excuse présume d'abord que toute forme de pouvoir est oppressive, mais est-ce réellement le cas ? Est-ce vrai que tout peuple, lorsqu'il se soumet à une autorité, l'a toujours fait sous la contrainte ou la peur ? Parce que c'est là le sens du verbe opprimer : « Soumettre quelqu'un, un groupe à un pouvoir tyrannique et violent, l'écraser sous une autorité excessive, répressive. 113 »

Pourtant, il est possible d'imaginer un peuple ou, à plus petite échelle, un citoyen qui, de son propre gré, décide de se soumettre à une forme d'autorité politique parce qu'il estime que cela est dans son propre intérêt et celui de ses semblables. Imaginez si, en plus, on offrait à ce citoyen le droit de décider, par vote, quelle personne ou groupe de personnes formerait cette autorité. On aurait là un exemple de démocratie libérale qui ne fonctionne pas du tout par l'oppression, mais par la promotion des droits et libertés de l'individu. À mon avis, il serait tout à fait injuste de répondre à ce type de pouvoir non oppressif par l'oppression. En conséquence, le terrorisme ne serait plus excusable.

La forme restreinte de l'excuse présume également qu'il est légitime de répondre à l'oppression par l'oppression. Ce qui correspond à une sorte de vengeance de la part des terroristes; d'une application de la loi du talion : « Œil pour œil, dent pour dent ». Mais que vaut vraiment cette pratique du point de vue moral ? Est-il réellement acceptable de perpétuer la violence, sans tenter d'y mettre fin ? C'est une bonne chose de chercher à comprendre la source des comportements violents. Dans le cas du terrorisme, il est effectivement possible que ces groupes aient évolué dans un contexte d'oppression violente, ce qui les conditionne à reproduire cette violence. Toutefois, cette compréhension ne devrait pas servir à excuser

_

¹¹³ "Définitions : opprimer", *Dictionnaire de français Larousse*, 2023. <u>Définitions : opprimer - Dictionnaire de français Larousse</u>.

le terrorisme, mais plutôt à trouver une solution efficace pour briser le cycle de la violence. De la même manière qu'on apprend à un enfant à gérer sainement sa colère, on devrait apprendre aux populations qu'il faut militer de manière légitime et non violente, et que cette manière fonctionne. Ce fut d'ailleurs la mission de Gandhi et de Martin Luther King : enseigner les bienfaits de la lutte pacifique :

The nonviolent resister agrees with the person who acquiesces that one should not be physically aggressive toward his opponent; but he balances the equation by agreeing with the person of violence that evil must be resisted. He avoids the nonresistance of the former and the violent resistance of the latter. With nonviolent resistance, no individual or group need submit to any wrong, nor need anyone resort to violence in order to right a wrong. Nonviolent resistance is not aimed against oppressors, but against oppression. ¹¹⁴

Ainsi, une fois de plus, il faut se ranger du côté de Walzer : la quatrième excuse du terrorisme est inadmissible parce qu'elle s'appuie sur de mauvaises présomptions. En effet, il est faux d'affirmer que toute forme de pouvoir politique est toujours de nature terroriste. Il n'est pas non plus juste de soutenir que l'oppression doit nécessairement être combattue par l'oppression, et d'ainsi justifier les mesures terroristes.

¹¹⁴ LUTHER KING, Martin. "Three ways of meeting oppression", Stride toward freedom, 1958.

CONCLUSION

L'objectif de ce travail était d'offrir un regard critique sur la théorie de Michael Walzer à propos du terrorisme. Cela devait se faire, dans une première partie, par la présentation détaillée de sa définition du terrorisme et la mise à l'épreuve de cette définition. Dans une deuxième partie, nous avons exploré les quatre excuses les plus populaires qu'on donne aux terroristes, et les raisons pour lesquelles Walzer les rejette toutes sévèrement. Il fallait ensuite vérifier si les arguments de Walzer contre ces excuses sont fondés, ce que nous avons tenté de vérifier soit par la comparaison avec d'autres penseurs sur le sujet ou par une des mises à l'épreuve. Voici maintenant les conclusions à tirer sur chacune des deux parties du travail.

La première section de ce travail avait pour but de présenter et évaluer la définition du terrorisme de Walzer, notamment sur son utilité. Ce dernier nous offre une définition qui se fonde sur quatre critères : la tuerie intentionnelle, le caractère aléatoire, l'innocence des victimes et la peur persuasive. En exigeant quatre critères, il est évident que Walzer offre une définition plus étroite que celles qui, avant lui, se sont fondées uniquement sur les conséquences des actes, soit la terreur. Ce qui distingue la définition de Walzer de ces définitions dites « larges », c'est qu'elle considère, en plus de la terreur, les moyens mis en œuvre pour y parvenir, les motivations derrière la violence et comment les terroristes choisissent leurs victimes. Bien entendu, une définition aussi rigoureuse exclura nécessairement certains événements qui, jusqu'à maintenant, ont été étiquetés d'attaque de nature terroriste. Ce fut d'ailleurs le cas des attaques de 1998 contre les ambassades états-uniennes en Afrique et de la fusillade de Las Vegas en octobre 2017 : deux événements qui, après avoir été analysés, ne devraient plus être qualifiés de nature terroriste. Pourtant, la définition de Walzer semble confirmer notre intuition dans la majorité des cas examinés. Cela nous amène à conclure que l'utilité de la définition du terrorisme de Walzer surpasse le simple classement des

événements : elle fournit des éléments clés qui nous permettent d'approfondir notre compréhension du phénomène.

Dans une deuxième partie, nous avons vu que certains extrémistes peuvent excuser les terroristes d'utiliser un type de violence aussi répréhensible. Rappelons qu'excuser le terrorisme n'est pas la même chose que le défendre. Défendre les terroristes se résumerait à justifier leurs actions, les considérer comme étant légitimes. Cependant, lorsqu'on excuse les terroristes, on condamne tout de même leurs actions, mais on diminue leur niveau de responsabilité. Walzer est fortement opposé à cette idée. D'ailleurs, il s'affaire à réfuter fermement chacune des quatre grandes excuses le plus souvent utilisées pour déculpabiliser les terroristes. De manière générale, on peut remarquer que Walzer est très sévère envers le terrorisme. Même si ses arguments sont plutôt convaincants, on sent quelques fois qu'il se laisse emporter par son aversion à l'égard du terrorisme et oublie, ou ne ressent pas le besoin, de s'appuyer sur des événements réels. C'est ce qu'il fait lorsque, en réponse à l'excuse selon laquelle le terrorisme peut être un dernier recours, il répond qu'une telle situation est carrément impossible au lieu d'en rester au fait qu'elle est très improbable. Il refait la même erreur lors de l'étude du caractère fructueux du terrorisme à laquelle il répond que le terrorisme ne fonctionne jamais, alors qu'il l'a déjà été, mais de manière très exceptionnelle. C'est en soutenant des positions trop tranchées que Walzer se rend vulnérable à la critique. Néanmoins, nous sommes tentés de croire, tout comme lui, que les voies pacifiques devraient toujours être considérées, et que lorsqu'il est question de politique, nos meilleures armes sont la solidarité et l'intelligence. Là-dessus, il est difficile de le contredire. On peut donc affirmer qu'en somme, les arguments de Walzer sont plutôt convaincants, bien qu'il aurait pu ajouter quelques exemples pour les appuyer.

La pensée de Walzer offre un terrain fertile pour la réflexion sur le terrorisme : elle nous amène à comprendre ce que c'est, comment il naît, et pourquoi certains y adhèrent. Comprendre le terrorisme à sa source, c'est réussir à cerner la cause derrière les maux. Il s'agit là d'une première étape vers la recherche

de solutions au terrorisme. On peut se demander si la meilleure manière d'éradiquer le terrorisme n'est pas de partir en guerre contre les terroristes, mais plutôt de lutter par l'éducation ? Est-il possible, en ce sens, de prévenir le terrorisme avant qu'il ne survienne ? Il n'y a pas de doute, nous gagnerions également à réfléchir sur les autres types de violence, à mieux les distinguer pour ultimement, comme Walzer le suggère, élargir notre vocabulaire. De cette manière, nous réalisons le travail de compréhension sur la violence ; de la même manière qu'il faut savoir diagnostiquer une maladie avant d'en soigner les symptômes.

Si ce travail nous a permis d'éclaircir ce qu'est le terrorisme et comment il fonctionne, il nous reste tout de même à comprendre comment il prend fin. Une grande partie des groupes terroristes étudiés par Walzer et ses critiques ont quelque chose en commun : ils n'existent plus aujourd'hui, même s'ils n'ont pas réussi à atteindre leur objectif. Si nous réussissons à mettre le doigt sur ce qui mène à la dissolution des groupes terroristes ; comment ils se découragent, ce qui affaiblit la loyauté de leurs membres et ce qui les pousse à abandonner le combat, peut-être que cela pourrait bonifier notre lutte contre ce type de violence. Parce soyez-en certains : la guerre à elle seule ne peut pas prévenir ou éradiquer le terrorisme.

BIBLIOGRAPHIE

Monographies et ouvrages de référence

ELSHTAIN, Jean Bethke. *Just War against Terror: The Burden of American Power in a Violent World.* Basic Books, 2004.

GOODIN, Robert E. What's Wrong with Terrorism? Polity, 2006.

HELD, Virginia. How Terrorism Is Wrong: Morality and Political Violence. Oup Usa, 2008.

OREND, Brian. Michael Walzer on War and Justice. McGill-Queen's University Press, 2000.

PRIMORATZ, Igor. Civilian Immunity in War. Oxford University Press, 2007.

WALZER, Michael. Traité Sur La Tolérance. Gallimard, 1998.

WALZER, Michael. Arguing About War. Yale University Press, 2004.

WALZER, Michael. De La Guerre Et Du Terrorisme. Traduction par Camille Fort, Bayard, 2004.

WALZER, Michael. *Guerres Justes Et Injustes : Argumentation Morale Avec Exemples Historiques.*Traduction par Simone Chambon et Anne Wicke, Gallimard, 2006. *Folio Essais*.

Périodiques

COADY, C. A. J. "Terrorism, Morality, and Supreme Emergency." Ethics, vol. 114, no. 4, 2004, pp. 772-89.

COADY, C. A. J. "Terrorism and Innocence." The Journal of Ethics, vol. 8, no. 1, 2004, pp. 37-58.

DWORKIN, Ronald. "The Unbearable Cost of Liberty." *Index on Censorship*, vol. 24, no. 3, 1995, pp. 43-46.

FINLAY, Christopher J. "Dirty Hands and the Romance of the Ticking Bomb Terrorist: A Humean Account." Critical Review of International Social and Political Philosophy, vol. 14, no. 4, 2011, pp. 421-42.

FLÜKIGER, Jean-Marc. " A Discussion with Michael Walzer." Terrorisme.net, 2006.

FOTION, Nick. "The Burdens of Terrorism." *Terrorism: The Philosophical Issues*, edited by Igor Primoratz, Palgrave Macmillan UK, 2004, pp. 44-54.

KAPLAN, Shawn. "Three Prejudices against Terrorism." *Critical Studies on Terrorism*, vol. 2, no. 2, 2009, pp. 181-99.

MCMAHAN, Jeff. "Killing in War: A Reply to Walzer." Philosophia, vol. 34, no. 1, 2006, pp. 47-51.

MCMAHAN, Jeff. "Liability and Collective Identity: A Response to Walzer." *Philosophia*, vol. 34, no. 1, 2006, pp. 13-17.

MCMAHAN, Jeff. "The Ethics of Killing in War." Philosophia, vol. 34, no. 1, 2006, pp. 23-41.

NIELSEN, Kai. "Violence and Terrorism: Its Uses and Abuses." *Values in Conflict: Life, Liberty, and the Rule of Law*, edited by Burton M. Leiser, MacMillan, 1981, pp. 435 - 49.

OREND, Brian. "Michael Walzer on Resorting to Force." *Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de science politique*, vol. 33, no. 03, 2005, pp. 523-47.

PRIMORATZ, Igor. "Terrorism." The Stanford Encyclopedia of Philosophy, edited by Edward N. Zalta, 2015.

WALZER, Michael. "Excusing Terror." The American Prospect, vol. 12, no. 18, 2001.

WALZER, Michael. "2001: Demystifying Terrorism." *The American Prospect*, vol. 16, no. 6, 2005.

WALZER, Michael. "Terrorism and Just War." Philosophia, vol. 34, no. 1, 2006, pp. 3-12.

WALZER, Michael. "Response to Jeff Mcmahan." Philosophia, vol. 34, no. 1, 2006, pp. 19-21.

WALZER, Michael. "Response to Mcmahan's Paper." Philosophia, vol. 34, no. 1, 2006, pp. 43-45.